

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

COMPTE RENDU INTEGRAL DES SEANCES

Abonnements à l'Édition des DEBATS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE : FRANCE ET OUTRE-MER : 22 F ; ETRANGER : 40 F
(Compte chèque postal : 9063-13, Paris.)

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

26, Rue Desaix, 75732 Paris CEDEX 15.

Téléphone

Renseignements : 579-01-95

Administration : 578-61-39

Le bureau de vente est ouvert tous les jours, sauf le dimanche et les jours fériés, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h.

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

5^e Législature

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1974-1975

COMPTE RENDU INTEGRAL — 6^e SEANCE

1^{re} Séance du Mercredi 9 Avril 1975.

SOMMAIRE

1. — Discussion de la motion de censure (p. 1431).
MM. Paul Laurent, Mauroy, Chirac, Premier ministre ; Labbé, Coulais, Soustelle.
MM. le Premier ministre, Ballanger, Defferre.
M. Crépeau.
2. — Souhais de bienvenue à une délégation parlementaire tchécoslovaque (p. 1452).
M. le président.
3. — Reprise de la discussion de la motion de censure (p. 1452).
MM. Balmigère, le Premier ministre, M'haignerie.
Renvoi de la suite de la discussion.
4. — Ordre du jour (p. 1454).

★ (1 f.)

PRESIDENCE DE M. EDGAR FAURE

La séance est ouverte à quinze heures.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

DISCUSSION DE LA MOTION DE CENSURE

M. le président. L'ordre du jour appelle la discussion de la motion de censure déposée par : MM. Ballanger, Bouloche, Robert Fabre, Alfonsi, Andrieux, Baillot, Balmigère, Barbet, Bardol, Bayou, Benoist, Bernard, Besson, André Billoux, Maurice Blanc, Boulay, Carlier, Cermolacce, Chandernagor, Mmes Chonavel, Constans, MM. Arthur Cornette, Jean-Pierre Cot, Delelis, Ducloné, Duroméa, Dutard, Eloy, Maurice Faure, Fillioud, Frehaut, Gayraud, Gouhier, Houël, Ibéné, Jalton, Josselin, Pierre Joxe, Laborde, Le Pensec, Le Sénéchal, Longequeue, Lucas, Mme Moreau, MM. Odru, Philibert, Pranchère, Rigout, Saint-Paul, Sauzedde, Savary, Alain Vivien, Zuccarelli.

Je rappelle les termes de cette motion de censure déposée en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution :

« L'optimisme de commande que le Gouvernement diffuse par tous les moyens de la propagande officielle est chaque jour démenti par les faits :

« La récession économique s'aggrave. On dénombre plus d'un million de chômeurs et des centaines de milliers de travailleurs sont victimes du chômage partiel. Les fermetures d'entreprises et les faillites de commerçants et artisans se multiplient ;

« L'inflation se poursuit, érodant le pouvoir d'achat des salaires, des prestations familiales et sociales, des pensions et retraites, spoliant les épargnants. De nouvelles menaces pèsent sur le pouvoir d'achat des agriculteurs, qui a déjà baissé de 15 p. 100 en moyenne en 1974 ;

« Les inégalités s'accroissent dans tous les domaines de la vie sociale : les déséquilibres régionaux s'accroissent ; les collectivités locales sont conduites à la faillite ;

« La situation économique et sociale se détériore rapidement dans les départements et territoires d'outre-mer ;

« La politique d'exportation à outrance se heurte à une concurrence internationale sauvage.

« Le changement, sous le signe duquel le nouveau pouvoir a prétendu inscrire son action, se révèle illusoire. La politique du Gouvernement se garde bien, en effet, de s'attaquer aux causes profondes de la crise, c'est-à-dire à la volonté délibérée des grands groupes industriels et financiers de faire payer aux travailleurs le prix d'une nouvelle division du travail et des marchés, à l'intérieur de la sphère d'influence mondiale du capitalisme.

« En même temps qu'il se plie de plus en plus aux exigences du capitalisme international, exprimées par les grandes sociétés multinationales, le Gouvernement réinsère la France dans plusieurs dispositifs de l'O. T. A. N.

« Dans l'ordre économique comme dans l'ordre politique, le peuple français doit prendre la maîtrise et le contrôle de ses propres affaires. Le programme commun lui en donne les moyens. Il apparaît comme la seule issue efficace à la crise actuelle dans la justice enfin réalisée. Il permettrait notamment d'assurer à chacun un emploi stable répondant à ses capacités, et de mettre ainsi fin à un chômage insupportable et injuste.

« Les grandes luttes que mènent actuellement les travailleurs des villes et des campagnes expriment la nécessité d'un changement profond, mais aussi de mesures urgentes telles que :

« La diminution, sans perte de salaire, de la durée hebdomadaire du travail et l'abaissement de l'âge d'ouverture des droits à la retraite ;

« L'adoption de mesures sociales et fiscales propres à juguler la hausse des prix et à assurer une relance de la consommation en commençant par celle des catégories les plus défavorisées ;

« Le dépôt d'un collectif budgétaire permettant la réalisation massive d'équipements collectifs et la création de nombreux emplois dans les secteurs de la fonction publique insuffisamment pourvus ;

« La promotion sélective des investissements dans les branches répondant à des besoins nationaux ;

« La suppression des gaspillages auxquels se livrent les grandes sociétés capitalistes.

« Le Gouvernement refuse ces mesures et s'oppose à la discussion de ces questions essentielles, qui conditionnent la vie quotidienne des Français et engagent leur avenir.

« Pour ces motifs, l'Assemblée nationale censure le Gouvernement. »

Le débat a été organisé.

L'ordre et la durée des interventions ont été affichés.

La parole est à M. Paul Laurent, premier orateur inscrit.

M. Paul Laurent. Monsieur le président, mesdames, messieurs, le Parlement a repris ses travaux depuis une semaine. Le Gouvernement a tout de même maintenu son refus d'organiser le débat de politique générale, sanctionné par un vote, demandé par le groupe communiste.

C'est peut-être pour compenser que le porte-parole de la Présidence de la République a déclaré, au sortir du séminaire de Rambouillet, que dorénavant les projets de loi importants seraient étudiés sérieusement et politiquement, et que le Gouvernement allait essayer de faire appliquer les lois votées par le Parlement. Quatre séances studieuses pour en arriver là : nous avons vraiment un gouvernement de crise !

Le Président de la République parle beaucoup de la nécessité d'un débat national, mais alors que d'énormes problèmes économiques et sociaux assaillent la France et les Français, alors que des événements graves se déroulent dans le monde, c'est

la gauche qui doit imposer au Gouvernement la discussion nécessaire. (*Protestations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République. — Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.*)

Dans ces conditions, l'opinion publique ne peut que se réjouir du dépôt d'une motion de censure permettant une discussion nationale sur les principales questions de l'heure.

Il est assez facile de comprendre, monsieur le Premier ministre, les raisons de votre manque d'empressément à débattre clairement et publiquement du bilan d'un an de pouvoir de M. Giscard d'Estaing et de votre gouvernement. Expliquer que le grand changement démocratique promis lors des élections présidentielles, c'est la réduction brutale du niveau de vie pour des millions de salariés et de paysans, sous les coups conjugués de l'inflation, du chômage et de la surexploitation, voilà qui n'est pas très simple !

Depuis que votre équipe a accédé à la direction de l'Etat, l'économie du pays est en pleine récession. Nos exportations n'ont pratiquement pas progressé. Notre balance des paiements reste dangereusement déséquilibrée. L'activité économique connaît une chute sans précédent depuis la guerre. L'indice de la production industrielle a baissé de 11 p. 100 en sept mois. L'extension du chômage a pris des proportions angoissantes : 1 200 000 chômeurs totaux ; plus encore de chômeurs partiels. Parmi les demandes d'emploi non satisfaites, 53,8 p. 100 émanent de femmes et, surtout, 61,8 p. 100 de jeunes de moins de vingt-cinq ans. Une telle situation n'avait pas existé en France depuis la grande crise des années 30.

En vérité, de quoi peut bien s'enorgueillir votre système écarté, derrière la sécheresse des chiffres, on songe aux jeunes « Pas d'embauche », aux files d'attente, à la dignité offensée, aux difficultés des foyers, à des centaines de milliers de jeunesse broyées ?

Et, pendant ce temps, s'allonge la liste des entreprises fermées ou menacées : le paquebot *France*, Grandin, Grégoire, Valstar, les Tanneries d'Annonay, les chaussures de Chabre, ce sont des noms parmi tant d'autres, aux côtés de ceux des usines aéronautiques, des imprimeries menacées de liquidation et leur personnel de licenciement collectif.

Chaque fois, le grand patronat, la haute finance, les trusts font fi du potentiel industriel, de la valeur professionnelle de leurs employés. Ce qui compte pour eux, c'est le profit. Les intérêts de leurs salariés ? Ils s'en moquent éperdument. Chaque fois, ce sont les travailleurs qui détiennent, en même temps que leur pain, le patrimoine national menacé. (*Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.*)

Bien sûr, à intervalles réguliers, vous dites vous préoccuper des plus démunis, des personnes âgées en particulier. Mais qui ne constate que les faibles majorations de pensions et retraites sont, au fur et à mesure, absorbées par l'inflation galopante ? Le récent relèvement des prestations vieillesse porte l'allocation minimum à vingt francs par jour. Comment peut-on parler de vie décente pour ceux qui sont réduits à cette seule ressource ?

Vous qui accusiez le programme commun de la gauche d'être générateur de catastrophes, vous voilà avec 5 600 000 salariés percevant moins de 1 500 francs par mois, sans parler des chômeurs, des personnes âgées, des agriculteurs.

Les assurances de M. Fourcade se succèdent mais l'escalade des prix se poursuit à un rythme proche de celui de 1974. Selon l'I.N.S.E.E., leur progression a été de 0,8 p. 100 en février et de 13,9 p. 100 en un an.

Malgré la hausse intervenue, le pouvoir d'achat des allocations familiales est à l'heure actuelle moindre qu'en juin 1974, accusant un retard de 40 p. 100 sur le coût de la vie depuis 1958.

Les avoirs des épargnants ont subi en 1974 une perte de vingt à trente milliards de francs. Les faillites se multiplient et les agriculteurs n'ont en rien compensé la perte de 15 p. 100 du pouvoir d'achat de leurs revenus enregistrée l'an passé, sans parler du drame des viticulteurs.

Vous avez déversé beaucoup de paroles à propos de l'année internationale de la femme, mais la promotion féminine demeure presque partout un leurre.

Il paraît aussi que le Président de la République s'intéresse personnellement à l'urbanisme, à la culture, à l'environnement, à la qualité de la vie. C'est fort bien ! Mais alors, comment expliquer la crise qui affecte la construction de logements sociaux, la charge intolérable des loyers, l'absence de mesures pour remédier à la situation financière des collectivités locales, l'obstruction systématique aux œuvres de qualité sur les chaînes de télévision ?

On pourrait évoquer encore l'opposition massive de la jeunesse, des enseignants, des parents à la réforme Haby, à la tentative de liquider l'enseignement de la philosophie, au projet Mazeaud.

Chez les soldats et les gradés, le malaise était si grand, son expression si forte, qu'il vous a fallu satisfaire d'urgence quelques revendications, qualifiées par vous de démagogiques il y a quelques semaines encore.

Un autre problème grave préoccupe les citoyens : le développement visible de l'insécurité publique. Il est malheureusement exact que les déséquilibres profonds d'une société en crise ne peuvent que conduire à l'extension de la criminalité. Mais la présence de M. Poniatowski au ministère de l'intérieur apparaît de plus en plus comme une cause d'aggravation de cette situation. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Aux victimes du gangstérisme s'ajoutent maintenant les victimes des directives de violence du ministre de la police. Nous le disons clairement à cette tribune : la sanction de tels drames ne peut continuer de frapper seulement ceux qui ne sont que les instruments d'une politique. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

Quant au comportement de votre diplomatie dans l'arène internationale, il n'est guère susceptible de servir le prestige de la France. Alors qu'un extraordinaire vent de liberté, de démocratie, d'indépendance souffle sur le monde, alors que les peuples aspirent à voir se renforcer la paix et s'établir de nouvelles formes de coopération, votre gouvernement pratique une politique extérieure à la fois réactionnaire et mesquine.

C'est le cas en Europe où, avec l'appui des voisins britanniques et ouest-allemands, tous vos efforts depuis juin 1974 ont tendu à replacer notre pays dans le giron atlantique. D'Ottawa à la Martinique, ce n'est qu'une longue suite de compromissions et d'abandons devant les exigences américaines. Et nous ne semmes plus les seuls aujourd'hui à affirmer que vous avez procédé à une réinsertion de fait de notre pays dans l'O.T.A.N.

Les félicitations bruyantes du secrétaire général de l'O.T.A.N., M. Luns, en remerciement du retour à Toulon d'une partie de la flotte française pour servir le dispositif stratégique de l'O.T.A.N., est-ce une invention communiste ?

Les déclarations répétées de M. Jobert sur le glissement atlantique de votre politique extérieure sont-elles une autre invention communiste ?

Pour ce qui concerne votre politique de défense, la persistance de M. Giscard d'Estaing à présenter la force de frappe comme la condition indispensable d'une politique nationale indépendante ne saurait servir de preuve. Il ne suffit pas de répéter indéfiniment une fable pour qu'elle devienne réalité. Aucun argument, dont nous avons fait le pays juge et qui montre qu'en fait la force nucléaire est étroitement dépendante du dispositif américain, n'a été réfuté.

Il faut à notre pays les moyens d'une défense nationale, mais d'une défense adaptée aux situations réelles auxquelles il peut se trouver confronté.

Personne n'imagine, et c'est heureux, un conflit local qui conduirait la France à brandir la menace nucléaire. Quant au risque d'un conflit généralisé, c'est justement celui qu'il faut éviter sous peine d'y voir disparaître notre pays, avec ou sans bombe atomique. Or tous vos propos confirment votre volonté arrêtée de continuer à n'envisager qu'une politique de course aux armements.

Votre politique va à contre-courant de la détente. Vous animez à Genève le quartier de nostalgiques de la guerre froide en multipliant les obstacles à la tenue, dans les plus brefs délais, de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Vous ne manifestez aucune volonté de donner au trentième anniversaire de la victoire l'ample caractère populaire qu'il devrait revêtir. Vous n'utilisez qu'à peine les vastes possibilités de coopération qui existent avec les pays socialistes.

Votre politique n'est pas différente à propos d'autres problèmes brûlants de la situation internationale.

En Indochine, les régimes imposés à Saïgon et à Pnom Penh par les Etats-Unis sont en déroute. Alors que le droit des peuples à l'indépendance, que la cause de la démocratie et l'intérêt de la paix y sont en jeu, on mesure chaque jour ce que la trop longue inertie de votre gouvernement a fait perdre au prestige international de la France, sans parler du discrédit qui s'attache au maintien d'une représentation diplomatique à Pnom Penh.

Encore une fois, seule la sensibilité extrême des Français aux souffrances indicibles des peuples du Cambodge et du Viet-Nam peut vous pousser à modifier votre attitude.

S'agissant du Portugal (Exclamations sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la République et des républicains indépendants), vous ne pardonnez décidément pas au peuple de ce pays de s'être libéré de la dictature fasciste. (Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes et radical de gauche.)

Comme pour l'Indochine, vous avez mobilisé tous vos moyens de propagande depuis des mois dans une campagne injurieuse à l'égard de la jeune démocratie portugaise. (Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et des républicains indépendants. — Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes et radical de gauche.)

Mais cela n'étonne pas quand on se rappelle qu'en juillet 1972 M. Giscard d'Estaing se félicitait à Lisbonne du « climat d'amitié et de compréhension » qui présidait à ses rapports avec Caetano. (Applaudissements sur les bancs des communistes.)

M. Guy Ducloné. Ceci explique cela !

M. Paul Laurent. Au total, vous parlez de paix, mais vous vous comportez surtout en marchands de canons. (Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et des républicains indépendants.)

Vous parlez de démocratie, mais vous vous retrouvez aux côtés de tout ce que le monde compte de bourreaux fascistes, de l'Espagne au Chili en passant par l'Afrique du Sud. (Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et des républicains indépendants. — Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes et radical de gauche.)

M. Antoine Gissinger. Et en Russie ?

M. Paul Laurent. Vous parlez d'indépendance, mais vous bradez les intérêts de la France.

Vous parlez de coopération, mais vous encouragez la politique des blocs.

Ainsi donc, la nébuleuse perspective d'une société libérale de type avancé prend-elle tout le sens indiqué, aussi bien par le plan d'action gouvernemental, par les orientations du conseil central de la planification que par les thèmes d'action définis au conclave de Rambouillet : donner les meilleurs moyens au capitalisme de perpétuer sa domination.

Pour situer la véritable portée des quelques mises à jour abusivement claironnées par le pouvoir, il suffit de rappeler la phrase du candidat Giscard d'Estaing : « Les vraies réformes sont celles que l'on fait sans dépenser d'argent. » (Rires sur les bancs des communistes.)

Votre libéralisme de façade est vite balayé quand les travailleurs de chez Renault, en lutte, réclament la négociation. C'est alors de tout votre poids que vous intervenez, comme lors du conflit des postiers, pour tenter de briser le mouvement, pour mettre au rancard toute notion de concertation.

Par contre, vous êtes beaucoup moins regardants sur les dividendes de la Compagnie française des pétroles — en hausse de 15 p. 100 cette année — ou sur ceux de Rhône-Poulenc — grossis de 16 p. 100 — ou sur les crédits publics accordés à Peugeot, Citroën ou à Dassault.

Il est symptomatique aussi de constater votre acharnement à défendre les compagnies pétrolières ou les trusts pharmaceutiques dont le parti communiste dénonce les pratiques frauduleuses et les profits illicites.

Face à l'agression généralisée contre les conditions d'existence de ceux qui font la France du travail, alors que s'amplifie la volonté d'action, nous considérons comme un devoir essentiel de prendre la défense de ces travailleurs, de nous porter résolument à la tête des luttes.

Oui, nous sommes contre vous avec les métallos de chez Renault, contre vous avec les viticulteurs et les pêcheurs, contre vous avec les postiers, avec les jeunes. (Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes et radical de gauche.)

En ce qui vous concerne, vous souhaitez leur défaite. Nous voulons, nous les aider à obtenir gain de cause, car il ne peut y avoir de vrai développement national si ceux qui concourent à la richesse matérielle et culturelle du pays sont bafoués.

Heureusement, vos idées sur la fatalité de la crise, la nécessité de l'austérité perdent de leur crédibilité. Les solutions aux problèmes actuels existent. Nous les avons formulées de façon claire. Elles sont également exprimées en détail dans les décisions récentes du comité de liaison des partis signataires du programme commun.

Il faut s'en prendre à la domination des puissances d'argent et à leur pillage du revenu national. Cela est possible en abolissant leurs privilèges fiscaux, en levant sur les superprofits des grandes sociétés privées un impôt exceptionnel de 15 p. 100, en établissant un contrôle démocratique permanent de l'utilisation des fonds publics, actuellement dilapidés au seul profit de quelques très grands monopoles.

Pour assurer un réel développement économique, il faut avant tout s'attaquer au gâchis de la gestion capitaliste, c'est-à-dire mettre sous la responsabilité de la nation le contrôle des mouvements de capitaux et des investissements, en nationa-

lisant tout de suite l'ensemble du système bancaire et financier ; en même temps, commencer à orienter l'activité économique et la restructuration de l'appareil productif en fonction des besoins nationaux et régionaux, en nationalisant notamment des maintenant des entreprises telles que la Compagnie française des pétroles, Dassault, Citroën ; mais aussi en réalisant une relance rapide et très importante des équipements collectifs : logements, écoles, hôpitaux, transports.

Parallèlement, il faut prendre des mesures permettant le maintien et la progression de l'activité des petites et moyennes entreprises, et des mesures garantissant aux agriculteurs des prix agricoles correspondant aux coûts de production.

Enfin, il faut créer les conditions d'un accroissement immédiat de la consommation intérieure en augmentant et en garantissant le pouvoir d'achat des masses populaires, en procédant au blocage temporaire des tarifs publics, de certains prix industriels à la production et des loyers, en procédant à une nouvelle baisse de 25 p. 100 du prix du fuel domestique, s'ajoutant à celle de 5 p. 100 qui vient déjà d'être décidée sous la pression de notre action. (*Rires et protestations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Il faut, par ailleurs, donner satisfaction aux revendications des travailleurs en ce qui concerne le retour aux quarante heures sans diminution de salaire et l'âge d'ouverture des droits à la retraite — soixante ans pour les hommes et cinquante-cinq ans pour les femmes.

Voilà toute une série de mesures qui, si elles étaient effectivement prises, pourraient permettre de lutter efficacement contre l'inflation et le chômage.

De grands combats sont menés dans le pays par diverses corporations, professions ou catégories sociales. Elles ont ceci de commun : elles affrontent le même adversaire, le pouvoir monopoliste, et pour parvenir à des conquêtes durables, elles doivent conjuguer, unifier leurs forces et les inscrire dans une perspective de changement.

Nous saluons en conséquence avec satisfaction la tenue dans les cent plus grandes villes de France de meetings convoqués par les partis de gauche. Cette vaste campagne d'explication contre les sacrifices et la vie chère, pour renforcer l'union et faire triompher les solutions préconisées par le programme commun de gouvernement, est salutaire pour le mouvement démocratique. Votre fébrilité à son encontre s'explique. Vous ne pouvez assister passivement à la formation du grand rassemblement majoritaire qui vous a menacés au printemps et qui finira par vous emporter.

Voilà pourquoi vous attaquez si grossièrement les communistes, militants de la première heure de l'union de la gauche, artisans passionnés de ses progrès. (*Rires sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et des républicains indépendants.*)

En nous affaiblissant, vous caressez l'espoir de diviser les forces populaires, de les conduire à la défaite.

C'est une leçon déjà claire de l'histoire récente : la politique antipopulaire se fait toujours à l'abri de l'anticommunisme.

L'anticommunisme s'est toujours confondu avec l'anti-France. (*Applaudissements sur les bancs des communistes et sur plusieurs bancs des socialistes et radicaux de gauche. — Protestations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

M. Pierre Mauger. Ce n'est pas vrai.

M. Alexandre Bolo. Ils ont la mémoire courte !

M. Paul Laurent. Mais les Français qui souffrent de la malaisance de votre pouvoir n'ont pas besoin d'anticommunisme : ils ont besoin de travail, de sécurité, de progrès, de liberté. (*Applaudissements sur les bancs des communistes.*)

Aujourd'hui, on parle d'un durcissement communiste. Pourquoi ? Tout simplement parce que, face aux difficultés actuelles, les communistes sont partout du côté de l'initiative et avec les travailleurs pour faire reculer le pouvoir et le patronat.

Ce que vous nous reprochez, monsieur le Premier ministre, c'est de démasquer jour après jour votre politique réactionnaire, c'est de nous montrer les défenseurs du peuple, de tous ceux qui souffrent de la politique actuelle.

Que cela vous fasse enrager, non seulement cela ne nous inquiète pas, mais cela nous incite à accentuer encore notre effort pour répondre à l'attente de tous ceux qui veulent que « ça change » et qui ouvrent les yeux sur la valeur des solutions du programme commun de la gauche.

Vous craignez le peuple. Vous avez peur qu'aux treize millions de citoyens du printemps dernier s'ajoutent d'autres millions de citoyens qui, ensemble, viendraient vous censurer définitivement et imposer la mise en œuvre de la politique démocratique nouvelle qu'exige le programme commun.

C'est à cette tâche de rénovation que nous, députés communistes, participons de toutes nos forces. C'est pourquoi tout à l'heure nous voterons la censure. (*Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.*)

M. le président. La parole est à M. Mauroy.

M. Pierre Mauroy. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, dans un monde en mouvement des institutions s'effondrent tandis que s'installent des pouvoirs nouveaux. Des guerres interminables accablent des peuples entiers. Des millions et des millions d'hommes et de femmes continuent à subir le poids de la misère et de la faim. Le contraste est frappant entre le dénuement des pauvres et l'égoïsme des nantis.

En France même, un contraste identique n'est-il pas aussi tristement éclatant ? La classe qui possède encore le pouvoir économique, au prix de quelques concessions qui ne mettent pas en cause ce pouvoir, continue à imposer aux travailleurs la rigueur de la loi du profit. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

Le chômage s'aggrave à un rythme accéléré. La situation de notre pays est de plus en plus inquiétante. Le pouvoir d'achat des travailleurs se dégrade chaque jour. Et le Gouvernement n'a rien à dire à la représentation nationale ! (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

L'équipe que vous dirigez, monsieur le Premier ministre, est pourtant celle du discours. C'est en effet par des paroles et non par des actes que vous tentez d'exorciser les plaies de notre société. Le changement est dans le verbe, la continuité dans l'absence de solution à des problèmes qui sont directement votre fait.

En vérité, vous êtes incapable d'accepter des mesures qui, pour être favorables à la majorité des Français, iraient à l'encontre des intérêts dont vous êtes solidaire, ceux des puissances d'argent, et des privilèges dont vous êtes le défenseur. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

S'il fallait chercher une raison de plus au dépôt de notre motion de censure — laquelle est de toute manière l'instrument normal d'un contrôle démocratique — il serait facile de la trouver, monsieur le Premier ministre, dans la conclusion de votre déclaration gouvernementale du 4 juin dernier.

Vous nous disiez alors : « Je ne me déroberai à aucun débat. Je m'efforcerai d'améliorer votre information. Ainsi, chacune et chacun d'entre vous appartenant à la majorité ou à l'opposition pourra juger... sur l'œuvre du Gouvernement, sur ses actes et pas seulement sur ses intentions. » (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

Encore un peu novice dans l'usage du libéralisme, vous avez eu besoin, pour mettre en pratique ces dispositions fort républicaines, que les représentants de la gauche vous facilitent un peu la tâche. (*Applaudissements et rires sur plusieurs bancs des socialistes et radicaux de gauche.*)

Mais enfin, voilà qui est fait ! Et par un heureux hasard, vous vous disposez maintenant à engager devant le Sénat le débat qui vous paraissait superflu à l'Assemblée nationale. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Nous allons donc, comme vous nous y avez invités il y a dix mois, vous juger sur pièces. Nous ne partageons certes pas le détachement un peu dédaigneux que vous manifestez à l'égard des débats doctrinaux. Pour nous, la pratique courante de l'exercice du pouvoir ne peut se dissocier d'une analyse globale de la société et de l'engagement sur un projet clairement défini devant le pays.

Et nous avons la conviction que c'est précisément par l'absence de perspective d'ensemble, par l'insuffisance d'interrogations sur les causes de la crise, par l'impuissance à proposer à la France une grande ambition, que s'expliquent le bilan négatif et l'accumulation d'échecs dont nous vous rendons responsable. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

Mais votre circonspection est facile à interpréter. Evoquer les fins et les méthodes de l'action politique accentuerait sans doute les contrastes au sein d'une majorité tiraillée.

Nous vous laisserons organiser, monsieur le Premier ministre, autant que faire se peut, l'adhésion de vos diverses troupes à la politique que vous conduisez, à défaut sans doute de la « déterminer ». Nous nous bornerons à vous demander compte des actes dont, selon la Constitution, vous êtes responsable.

Ces actes se résument dans la constatation que font, avec une colère grandissante, tous les travailleurs : ce n'est pas le Gouvernement qui agit sur la crise, c'est la crise qui agit sur le Gouvernement. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Il y a un an à peine, c'était, après la disparition prématurée du président Pompidou, la campagne présidentielle. Celle-ci fut un haut moment de la vie politique française. Au terme de ce grand débat national, une faible majorité s'est dégagée, réunissant à la fraction modérée de l'opinion française celles et ceux qui croyaient aux promesses que leur faisait alors un ministre des finances conservateur.

Mais aujourd'hui, à l'heure du premier bilan, il apparaît à l'évidence que l'homme qui a porté l'espoir de plus de 49 p. 100 des Françaises et des Français, François Mitterrand...

Plusieurs voix sur les bancs de l'union des démocrates pour la République. Où est-il ?

M. Pierre Mauroy. ... présenté par l'ensemble de la gauche unie et soutenu par la majorité de la population active et de la jeunesse de notre pays, assume une sorte de magistrature morale qui inspire à tous le respect, y compris sur les bancs de l'Assemblée. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.*)

Il l'assume, honorables parlementaires, non seulement sur les bancs de l'Assemblée, non seulement dans notre pays, mais également au-delà de nos frontières, en appuyant les forces de la gauche dans le monde, en les aidant de ses conseils, en les appelant à l'union.

M. Bernard Marie. Au Portugal ?

M. Pierre Mauroy. Et, soyez-en assurés, mesdames et messieurs de l'actuelle majorité, la gauche française n'a pas dit son dernier mot. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

Quoi qu'il en soit, nous acceptons pleinement, quant à nous, la loi de la démocratie. (*Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

M. Marcel Hoffer. Pour le moment !

M. Pierre Mauroy. Le suffrage universel s'est exprimé. M. Giscard d'Estaing est Président de la République et vous, vous êtes Premier ministre.

Mais, pour le malheur de la France, vous n'avez pas de politique !

Vous n'avez pas de politique étrangère. Sur le plan mondial, les changements intervenus dans le rapport des forces politiques et économiques remettent en cause les équilibres acquis. Un ordre ancien, né de la deuxième guerre, se défait progressivement : celui de l'hégémonie sans partage des deux grandes puissances, les U.S.A. et l'U.R.S.S. ; celui également d'un système d'inégalités entre les Etats et les pays, conséquence d'une exploitation systématique à l'échelle de la planète.

La confrontation véritable aujourd'hui se situe moins entre l'Est et l'Ouest, entre le Pacte atlantique et celui de Varsovie, qu'entre les riches et les pauvres.

Cette dimension nouvelle des problèmes internationaux a été mise en évidence en 1974 à Caracas, à Alger, à Bucarest. Ce qu'il est convenu d'appeler la crise du pétrole en est une illustration au niveau de la vie quotidienne des usagers et de la politique économique des Etats. L'effacement des U.S.A. au Sud-Est asiatique, notamment en face d'un Viet-Nam martyr, aura des prolongements qui échapperont au partage d'influence d'un monde bipolaire remis en cause.

La prise en compte de ces réalités et de ces revendications par des choix qui dépassent les nationalismes étroits et les égoïsmes anciens pourrait seule éviter une crise dramatique à l'humanité. La voie serait ainsi ouverte à l'ambition d'une grande politique étrangère de la France. Mais, là aussi, votre gouvernement a choisi le parti des nantis. Le discours diplomatique et l'ambition commerciale sont les seuls résultats de votre politique internationale.

Une France qui aurait vraiment l'ambition d'être la France aurait trouvé l'occasion de répondre à la volonté d'existence des pays les plus pauvres et de les réunir en ouvrant l'horizon d'un ordre international plus égalitaire et plus juste. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et sur plusieurs bancs des communistes.*)

Ce n'est pas à Paris, mais à Lomé, que s'est dessinée une nouvelle orientation des rapports économiques entre pays producteurs et pays consommateurs de matières premières.

Le Gouvernement parle volontiers d'indépendance nationale. Mais la seule possibilité pour la France de défendre avec quelque chance de succès le camp de l'indépendance est encore de ne pas s'enfermer dans un dialogue exclusivement atlantique.

L'explication, vous la connaissez : la fortune du capitalisme occidental s'est faite sur la base d'une exploitation brutale d'une partie du monde. Il se caractérise aujourd'hui par une formidable accumulation du capital et par une concentration des moyens de production entre quelques grandes firmes multi-

nationales dont la puissance dépasse celle de nombreux Etats. Les sociétés sont, pour la plupart, d'origine américaine, et les U.S.A. ont favorisé leur expansion par une politique monétaire appuyée sur les privilèges exorbitants du dollar.

C'est dans ce contexte que les socialistes expliquent que la faim, la souffrance, le chômage, l'inflation ne sont pas des fatalités ; ils sont le résultat de la politique menée par les monopoles, et leurs conséquences sur la crise internationale sont plus sensibles en France où la structure industrielle est plus fragile.

Depuis dix ans, la droite française n'a rien tenté contre l'emprise croissante des grands intérêts, et voici que, avec votre gouvernement, elle leur ouvre complaisamment la porte tout à la fois en accueillant leurs capitaux, en faisant des politesses à leur stratégie militaire et sans offrir la moindre résistance à leur politique de crise.

Et pourtant, monsieur le Premier ministre, vous avez les mains libres, apparemment, pour construire dans notre pays et en Europe un pôle politique et économique indépendant.

Mais l'apparence est trompeuse car la loi du profit, qui est votre véritable gouvernement, ne connaît pas la solidarité internationale ; elle ne connaît pas la solidarité européenne.

Parmi tous les gouvernements de l'Occident, le vôtre est à même de prendre l'initiative sur la voie de l'indépendance. Quelquefois, d'ailleurs, vous faites semblant. Mais vous ne le faites pas vraiment, vous ne le ferez pas car les intérêts que vous représentez ne le veulent pas.

L'union européenne, par exemple, sert souvent de support à d'ambitieux programmes, mais la politique de relance européenne du Président de la République et du Gouvernement ne fait que naviguer entre des formules qui dissimulent mal le creux des définitions et le vague des intentions.

Qu'a-t-on fait des six mois de présidence du conseil de la Communauté européenne, offerts en dor de joyeux avènement au nouveau septennat ?

Quels dossiers ont bénéficié de la volonté européenne de la France ?

Certainement pas ceux de l'action concertée contre l'inflation, pas davantage le dossier monétaire, et encore moins celui des politiques économiques conjoncturelles. Quant à la coopération énergétique, la souplesse du gouvernement français a consisté à retirer ce secteur du libre contrôle de la Communauté européenne pour lui substituer le cadre privilégié de la concertation atlantique.

Aucune des actions concrètes de la France n'est en prise sur le réel. Au-delà des faux sommets sans lendemain, il est grand temps de faire œuvre pratique au niveau des peuples car, pour nous, il n'est de redressement européen possible que si les forces vives de la production obtiennent la place qui leur revient dans la gestion des intérêts communs et si la communauté des grandes affaires cède le pas à l'Europe des travailleurs. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et sur plusieurs bancs des communistes.*)

Quant aux départements d'outre-mer, comment ne pas évoquer la crise qui s'y aggrave chaque jour ?

Par-delà les déclarations d'intentions libérales du Gouvernement, où en est-on en matière d'autodétermination ? Accorderez-vous enfin à chaque département d'outre-mer le droit de dire lui-même ce qu'il souhaite pour son propre avenir ?

Sans préjuger aucune solution institutionnelle qui pourrait être librement retenue par les populations d'outre-mer elles-mêmes, les socialistes vous le demandent, monsieur le Premier ministre : estimez-vous donc que tout va pour le mieux dans ces lointains départements que vous n'entreprenez rien de sérieux pour changer la situation ?

Quant à votre politique économique et sociale, c'est peu de dire que vous n'en avez pas, et il y a loin, monsieur le Premier ministre, de la réalité de votre action gouvernementale à l'image que vous cherchez à en donner.

Pour notre part, la déception a été limitée car nous n'avons jamais nourri de grandes illusions et nous n'avons jamais vu un gage d'efficacité dans vos méthodes quelque peu expéditives. D'autres y ont cru, qui s'aperçoivent aujourd'hui que l'action de votre gouvernement marque de deux traits principaux chacun des problèmes qu'elle effleure : cette politique est dilatoire, cette politique est ostentatoire.

Les faits ne prêtent plus à discussion : la crise est là, ressentie par tous les Français. Votre gouvernement est en train de battre une triste record. A aucun moment, depuis la guerre, la chute de la production industrielle n'avait été aussi brutale : elle atteint 12 p. 100 en dix mois.

Dans le même temps le chômage s'accroît de 75 p. 100, tandis que les prix montent au rythme de 10 à 12 p. 100

par an. Et ce n'est pas fini, puisque toutes les prévisions laissent apparaître que nous aurons plusieurs centaines de milliers de chômeurs supplémentaires d'ici à la fin de l'année.

Ah, que valent vos paroles lénifiantes ? Il y a trois mois vous affirmiez que la croissance de la production intérieure brute se situerait entre 3 et 4 p. 100. Aujourd'hui, vos experts se déclarent satisfaits si elle n'était pas inférieure à 2 p. 100, ce qui implique au mieux une stagnation de la production industrielle.

En dépit d'une situation économique grave, qui dément vos discours, vous engagez une véritable course de lenteur avec les événements. Vous n'arrêtez pas de commencer à prendre de timides mesures qu'une habile orchestration publicitaire qualifiée de relance. Chaque jour, nous découvrons qu'un problème de plus a été, comme on dit, mis à l'étude. Ainsi de l'investissement et des encouragements qu'il faudrait lui prodiguer.

Quant à la consommation, le soutien consiste à libérer quatre milliards de francs de disponibilités, soit à peine 0,5 p. 100 du total, là où l'Allemagne fait cinq fois plus. Les remèdes homéopathiques, qui sont la médecine préférée de M. Giscard d'Estaing, ne constituent pourtant pas la thérapeutique souhaitable et appropriée.

Ce que constate quotidiennement la grande majorité des Français est sans rapport avec les propos officiels et les élégantes prestations télévisées. Deux réalités marquent la vie de tous les jours : celle du chômage et celle de l'inflation.

Les formes du chômage sont variées : chômage partiel, licenciements collectifs, dépôts de bilan. Mais le mal est partout présent. Votre politique de concentration du capital financier et industrie conduit à la fermeture de nombreuses entreprises petites et moyennes. Pour les deux premiers mois de 1975, et par rapport aux deux premiers mois de 1974, le tribunal de commerce de Paris a annoncé une augmentation de 34 p. 100 du nombre des dépôts de bilan, de 39 p. 100 des liquidations de biens, de 65 p. 100 des règlements judiciaires.

J'ajoute d'ailleurs que certains groupes, en dépit de leurs bénéfices, profitent de la situation pour se restructurer. C'est ce qui se passe, par exemple, dans le Rhône, chez Rhône-Poulenc textiles. *(Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et sur plusieurs bancs des communistes.)*

Le droit au travail ! Cette revendication fondamentale, vous la méprisez. Ces jeunes dont vous parlez tant, vous n'êtes pas capables de leur trouver un emploi puisque c'est pour eux que le taux réel de chômage est le plus élevé. Et pendant que chaque travailleur s'inquiète de l'avenir, votre ministre des finances déclare tranquillement : « Contrairement à ce que l'on raconte sans savoir, 3 p. 100 de chômeurs dans la population active, ce n'est pas alarmant ». Que près d'un million de familles aient l'angoisse du lendemain au cœur n'alarme pas M. Fourcade ! *(Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)*

Oh certes, le Gouvernement prétend faire croire qu'il entend lutter contre le chômage et en atténuer les conséquences. Mais ce n'est pas l'imagination qui est au pouvoir, ce sont les relations publiques ! Car, en réalité, votre politique d'aide aux travailleurs privés d'emploi porte bien la double marque de la lenteur et de l'emphase.

Tout permettait de prévoir dès votre entrée en fonction une montée dramatique du chômage. Mois après mois, lorsque tombaient des chiffres alarmants, et pourtant, en deçà de la réalité, vous continuiez à annoncer l'inversion spontanée de la tendance, et vous retardiez le moment d'agir pour ceux qui, déjà, étaient frappés. Ni sur l'indemnisation des jeunes à la recherche d'un premier emploi, ni sur l'indemnisation du chômage partiel, vous n'avez modifié le système existant que tous les représentants des travailleurs considèrent comme gravement insuffisant.

Cependant, il fallait vous entendre, dans les réunions de presse, vanter l'avance de la France dans le domaine social après la signature de l'accord du 14 octobre 1974 qui octroie une garantie de ressources de 90 p. 100 aux travailleurs licenciés pour raisons économiques ! Vous savez bien qu'après leur application complète, ces dispositions ne concerneront que 6 à 7 p. 100 des demandeurs d'emploi.

C'est cela la vérité de votre politique d'aide aux travailleurs licenciés : moins d'un dixième d'entre eux touchent l'indemnisation officielle, soit 90 p. 100 du revenu ; trois dixièmes perçoivent l'indemnisation antérieure qui tourne autour de la moitié du revenu, et six dixièmes ne touchent rien. Contre cette réalité qui s'aggrave chaque jour votre inaction bruyante ne peut rien. *(Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)*

M. Jacques Chirac, Premier ministre. Me permettez-vous de vous interrompre, monsieur Mauroy ?

M. Pierre Mauroy. Je vous en prie, monsieur le Premier ministre.

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre, avec l'autorisation de l'orateur.

M. le Premier ministre. Monsieur Mauroy, vous avez énoncé un certain nombre d'affirmations auxquelles je tiens à répondre. En effet je ne sais pas si mes déclarations sont caractérisées par l'emphase, mais les vôtres, en tout cas, ne sont pas marquées par une connaissance réelle des sujets dont vous prétendez traiter, c'est le moins que l'on puisse dire. *(Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux. — Protestations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)*

J'aurai l'occasion de revenir sur les chiffres que vous avez évoqués, mais je veux dès maintenant souligner qu'on ne peut pas, à tout moment, tout confondre.

L'accord auquel vous avez fait allusion, et qui a été signé par les organisations professionnelles et syndicales, concerne les licenciés et naturellement pas les chômeurs. Ne confondez pas des choses qui n'ont rien à voir. *(Exclamations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.)*

Quant vous dites que 6 ou 7 p. 100 de chômeurs bénéficient de l'indemnisation officielle, le chiffre est d'abord faux et, ensuite, il correspond à des licenciés et non à des chômeurs.

Je vous demande donc de lire les accords signés par les organisations syndicales avant de les commenter à cette tribune. *(Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux. — Protestations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)*

M. Pierre Mauroy. Monsieur le Premier ministre, vous aurez l'occasion de répondre tout à l'heure aux propos que je tiens devant cette Assemblée.

Au sujet de votre commentaire, permettez-moi toutefois de dire qu'une politique doit être jugée sur son efficacité, et que la vôtre est tout à fait inefficace. *(Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)*

J'en viens à la hausse des prix. Après une longue période d'inaction du prédécesseur de M. Fourcade, puis une politique de « petits pas » timide et inefficace, la maîtrise de l'inflation était censée constituer l'objectif principal du gouvernement nommé en juin dernier.

Pour le dernier mois connu — février 1975 — l'augmentation des prix à la consommation s'est élevée, par rapport au mois de février 1974, à 13,9 p. 100. Le Gouvernement se félicite d'un tel chiffre. Il vous a fallu, monsieur le Premier ministre, un million de chômeurs pour l'atteindre. Combien de centaines de milliers d'autres seront-ils nécessaires pour que l'on atteigne les 6 à 7 p. 100 de hausse annuelle des prix qui constituent à la fois votre objectif et le taux d'inflation allemand ? Sans doute pourriez-vous nous le dire tout à l'heure.

Car le récent et très relatif ralentissement de la hausse des prix, largement dû à la baisse en francs des prix du pétrole brut et à la chute des cours des matières premières, ne doit pas faire illusion sur la permanence et la gravité de la pression inflationniste. Le ministre de l'économie et des finances devient lui-même sceptique. L'objectif déclaré d'une hausse mensuelle de 0,5 p. 100 lui apparaît difficile à atteindre. Les commerçants qui, au moment des campagnes de baisse des prix lancées avec un fracas éphémère en septembre et octobre, étaient un des fers de lance de l'action gouvernementale, sont maintenant traités de menteurs. L'année 1975 sera une année de stagnation de la production industrielle avec une hausse des prix un peu inférieure à 1 p. 100 par mois. La « stagflation », ce fléau que M. Giscard d'Estaing voulait avant tout éviter, nous y sommes !

L'ostentation, monsieur le Premier ministre, vous en avez donné récemment un autre exemple significatif avec la fuite organisée d'un rapport sur les inégalités sociales. Le texte semble, certes, contenir des choses intéressantes. Mais l'émotion indignée du patronal à une telle lecture ne saurait tenir lieu de politique sociale, et c'est par pur artifice que vous laissez croire que les conclusions de ce rapport pourraient devenir réalité. Sur ce point nous écouterons tout à l'heure votre réponse avec attention.

Que voyons-nous, en effet, autour de nous ? Partout l'injustice accrue. Ce sont les jeunes à la recherche d'un premier emploi qui sont les premiers visés. Ce sont les immigrés, dont on avait prétendu améliorer le sort, qui sont les fréquentes victimes des licenciements collectifs. Ce sont les femmes qui sont, faute de travail, obligées de rester chez elles. Curieuse

manière de célébrer l'année de la femme ! Ce sont les agriculteurs qui, après avoir vu diminuer de 15 p. 100 leur pouvoir d'achat en 1974, sont dans une situation parfois dramatique.

Celle des viticulteurs, par exemple, est particulièrement critique. Elle est révélée par les manifestations qui se déroulent depuis quelque temps, tant dans le Bordelais que dans le Midi méditerranéen.

Elle s'explique par la perte du pouvoir d'achat des vigneron de l'ordre de 20 p. 100 en un an et de 50 p. 100 en trois ans. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

Qu'en est-il de vos promesses ?

En ce qui nous concerne, partisans de l'organisation et non de l'anarchie, nous souvenant de l'office du blé, nous réclamons la création, sur le plan européen, d'un organisme de soutien des prix et des marchés, et nous approuvons, bien sûr, les légitimes revendications des viticulteurs.

La hausse du prix du pétrole, résultat d'une accélération de l'inflation dans les pays occidentaux, est une explication trop commode. Au-delà du constat, il faut rechercher les causes. Pour nous, socialistes, elles sont claires. Cette crise n'est pas un accident, une sorte de fatalité devant laquelle on ne peut rien. Elle est dans la logique de votre gestion de l'économie. Lorsque l'économie capitaliste se dérègle, le chômage est votre solution au problème de l'inflation. Seule vous freine votre hésitation sur l'état actuel du rapport des forces. L'attitude du Gouvernement devant le conflit social qui se déroule à la régie Renault est éloquent : vous essayez de savoir jusqu'où vous pouvez aller, d'apprécier où se situe le point de rupture au-delà duquel la classe ouvrière risque de réagir vivement et massivement.

Une autre politique, monsieur le Premier ministre, était possible. Elle s'appelait blocage provisoire des prix. Elle s'appelait remboursement du système du crédit, indexation de l'épargne, encouragement à la construction sociale et surtout planification de l'économie. L'idée centrale du programme commun, l'idée que vous refusez, c'est que la puissance publique doit se rendre maîtresse des moyens de production essentiels pour intervenir sur les marchés, peser sur la détermination des prix, orienter les investissements, la production et les échanges, au lieu de les laisser à la libre et spéculative détermination des sociétés multinationales. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes, des radicaux de gauche et des communistes.*)

Oui, décidément, une autre politique est possible pour nous sortir d'une situation grave. Elle comprend, pour le court terme, trois volets.

Premier volet : assurer un nouveau plein emploi, par une relance de la demande intérieure, la réduction de la T. V. A. sur les produits de première nécessité, le développement des équipements collectifs, la création d'emplois publics, la diminution de la durée du travail et l'abaissement de l'âge de la retraite.

Deuxième volet : réduire les inégalités par la revalorisation du minimum vieillesse, des allocations familiales et des revenus agricoles et surtout par la création d'un impôt sur les grosses fortunes et par la taxation de toutes les sources « d'enrichissement sans cause ».

Enfin, troisième volet : assurer l'autonomie de l'économie française par une réduction ordonnée des importations d'énergie, le développement des exportations de haute valeur ajoutée et le maintien d'un franc fort, associé à une politique européenne active.

Cette politique, monsieur le Premier ministre, vous et votre majorité êtes incapables de la mettre en œuvre.

Pourquoi ?

Parce que vous n'imaginez pas une société différente de celle que nous subissons actuellement, société fondée sur l'argent et les privilèges.

Parce que vous ne concevez pas une politique qui ouvre à la France et à l'Europe les perspectives du progrès et de l'espérance.

C'est pourquoi nous appelons l'Assemblée nationale à voter la censure.

Nous voterons la censure parce que votre gouvernement est en train de démontrer qu'à côté de la routine dans l'immobilisme, il existe aussi une routine dans l'apparence du changement. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

M. le président. La parole est à M. Labbé.

M. Claude Labbé. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs, on pouvait se poser la question de l'opportunité d'une motion de censure. Mais ses auteurs nous

ont confié récemment qu'ils ne la déposaient qu'en désespoir de cause et presque les larmes aux yeux, le Gouvernement leur ayant refusé une déclaration de politique générale. (*Applaudissements sur divers bancs de l'union des démocrates pour la République. — Rires sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

Alors, peut-être, vaut-il mieux nous poser la question de l'opportunité d'une déclaration de politique générale.

A vrai dire, la motion de censure, qui met en cause l'existence du Gouvernement devant l'Assemblée nationale, ne nous paraît réellement justifiée que dans deux cas : ou bien un gouvernement n'a manifestement plus une majorité parlementaire suffisante en nombre et en cohésion, ou bien il n'a plus l'audience du pays. (*Exclamations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

M. Gilbert Schwartz. C'est précisément le cas !

M. Daniel Benoist. Oui !

M. Claude Labbé. D'ailleurs, ces deux cas se rejoignent, à moins d'admettre les thèses maurrassiennes sur le pays réel. Mais la première hypothèse n'est pas évidente et la seconde n'est justifiée par aucune consultation de l'opinion, même si l'on professe pour les sondages une légitime réserve. Et ce qui frappe, par contre, c'est la cohésion croissante de la majorité et la popularité croissante de ses dirigeants. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux. — Rires et exclamations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

M. Paul Balmigère. Surtout chez les viticulteurs !

M. Claude Labbé. Autre circonstance possible : une importante modification du programme ou de la structure du Gouvernement. Rien de semblable à l'heure actuelle. Nous constatons donc qu'il s'agit d'une motion « à blanc », sans doute plus destinée à animer les rapports internes des signataires du programme commun qu'à répondre aux exigences majeures de l'opinion. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

On a parfois l'impression que l'opposition s'est immobilisée à une certaine époque, celle où elle a perdu le pouvoir, et qu'elle en garde un souvenir d'une infinie nostalgie. (*Protestations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche. — Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Ce qui semble lui manquer, ce sont ces grandes époques des jeux parlementaires où dans l'arène on voyait s'effondrer les gouvernements en respirant l'odeur grisante de la poussière et du sang...

M. Jacques-Antoine Gau. Jacques Chaban-Delmas !

M. Claude Labbé. ... ces périodes exaltantes qui précédaient la mise à mort et celles non moins délicieuses qui la suivaient : spéculations, supputations sur les combinaisons possibles, dosages savants, promesses et menaces alternées. (*Mêmes mouvements.*)

M. André Labarrère. J.-J. S.-S. !

M. Claude Labbé. Mais dans la France d'aujourd'hui, alors que personne — et bien sûr pas vous, membres de l'opposition — ne songe à remettre en cause les institutions de 1958, cette démarche, votre démarche, prend un air tout à fait anachronique, même si la mode aujourd'hui recherche parfois le démodé. Votre style, même s'il en émane un certain charme discret, est tout à fait démodé. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux. — Exclamations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

M. Alexandre Bolo. C'est le style rétro !

M. Jean-Pierre Chevènement. C'est un discours de sous-préfecture !

M. Claude Labbé. Mais il serait trop facile d'ironiser longuement à propos d'une opposition qui aujourd'hui, après dix-sept années, a bien du mérite de croire encore à la vertu de telles escarmouches.

Mon propos essentiel sera donc tout différent et, puisque l'occasion nous en est offerte, nous essaierons d'apporter notre contribution à ce débat en exposant nos propres conceptions et en posant certaines questions à l'opposition. (*Exclamations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

M. André Labarrère. Grâce à nous !

M. Claude Labbé. Ainsi obéirons-nous à la règle démocratique qui veut que, loin de s'en désintéresser, on participe à un débat dont l'initiative revient à l'adversaire.

Plusieurs députés sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche. Merci !

M. Claude Labbé. Il ne s'agit pas pour nous de défendre un gouvernement qui n'est nullement menacé. Au demeurant, chacun connaît le soutien que le groupe de l'union des démocrates pour la République apporte à Jacques Chirac. Y revenir pourrait laisser supposer une quelconque modification, même légère, il n'en existe aucune. (*Murmures sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

Aussi nos rapports ne se posent-ils pas en termes de soutien, mais de force et libre adhésion. La France a trop de chance, dans une période d'extrême difficulté, d'avoir un Premier ministre aussi efficace, dynamique et marqué par le goût de la réussite. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux. — Protestations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

Je comprends que cela vous gêne, mesdames et messieurs de l'opposition. L'union des démocrates pour la République a trop de chance que ce Premier ministre soit issu de ses rangs pour que nous ne placions aucune brindille dans les roues du char, restons groupés pour le faire avancer plus vite, si possible. (*Exclamations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

Nous pratiquons la concertation dans un climat équilibré sans qu'à un moment ou à un autre on ait le sentiment que l'un des partenaires déborde du cadre de ses propres responsabilités et sans qu'à aucun moment l'un des partenaires semble ignorer les responsabilités de l'autre.

M. Guy Ducoloné. Voyez M. Dominati !

M. Claude Labbé. Dans le cadre de cette concertation et face à l'opinion, qui nous regarde, nous souhaitons nous exprimer. Après tout, peut-être pourrions-nous tout à l'heure remercier l'opposition si ce débat atteint des objectifs qu'elle n'a pas prémédités.

M. Louis Darinot. Au fait !

M. Claude Labbé. Je crois cependant que notre jeune tradition parlementaire s'oriente beaucoup plus vers un mécanisme de questions et de réponses dans un débat avec le Gouvernement, que vers ces formules solennelles et formelles de la censure ou de la confiance.

Dans sa forme, la procédure des questions a le mérite de moins dramatiser — et il ne faut dramatiser qu'à bon escient — et finalement d'être beaucoup plus incisive et beaucoup plus agressive. Tout le monde aurait à y gagner.

M. Guy Ducoloné. Et le Gouvernement...

M. Claude Labbé. Voilà peut-être un sujet de réflexion que nous pourrions proposer à l'ordre du jour du prochain séminaire imaginé par le président de l'Assemblée nationale. (*Sourires sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

Mais l'opposition repoussera sans doute l'idée de séminaire, comme elle a repoussé notre proposition d'ouverture aux bureaux des commissions (*Protestations sur les mêmes bancs*), ouverture qui se voulait un acte de bonne volonté, et rien de plus.

Elle se maintiendra dans un isolement qui la protège des tentations extérieures en pratiquant la politique du « tout ou rien ».

Ce n'est pas ainsi — je le crains pour elle et pour la démocratie — qu'elle gagnera ce pouvoir qu'elle veut sans partage, car, pour l'opinion, elle sera toujours suspectée de n'attendre que l'occasion de pratiquer des méthodes qu'elle dénonce aujourd'hui.

Mais venons-en à l'essentiel.

Plusieurs députés socialistes et radicaux de gauche. Enfin !

M. Claude Labbé. Au premier plan de nos préoccupations, nous avons toujours placé la politique sociale. (*Exclamations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

M. Paul Balmigère. Cela se voit !

M. Claude Labbé. Cette politique, il convient de la montrer dans ses applications immédiates et dans ses perspectives.

A tout moment, et notamment depuis le début de la crise de l'énergie, notre souci majeur a été celui de l'emploi.

M. Louis Mexandeau. Quel résultat !

M. Claude Labbé. Messieurs, vos interruptions permanentes montrent à quel point vous persistez dans le manque de sérieux

qui, depuis le début de ce débat sur la motion de censure, a caractérisé votre attitude. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Nous constatons que ce problème de l'emploi est à la base de la réflexion de la plupart des Français. C'est malheureusement évident pour ceux que le chômage a déjà frappés, mais aussi pour bien d'autres qui, parfois sans véritable raison, se sentent atteints par une sorte de psychose.

Le Gouvernement a lutté efficacement dans ce domaine. Il a appliqué cette formule que nous avons été les premiers à lancer, et que je vois reprise dans le texte de la motion de censure, de la relance « ponctuelle » ou de la relance « sélective ». Sans relancer l'inflation, on vient ainsi au secours des entreprises en péril, après ce diagnostic que permettent une photographie ou une radioscopie rapide de l'ensemble des unités d'emploi.

L'emploi alimente, c'est vrai, l'anxiété des Français.

Sensible et apparent dans certains départements peu industrialisés — là où justement l'effort d'aménagement était le plus nécessaire et le mieux ressenti — moins perceptible mais très réel dans les grandes agglomérations, pernicieux dans ses manifestations partielles, ou brutal dans certains secteurs de l'économie, le chômage est inadmissible comme moyen anti-inflationniste. Nous n'avons cessé de le répéter depuis le début de cette crise et le Gouvernement l'a très bien perçu. Le refroidissement de l'économie ne passe pas par l'extinction du feu de nos entreprises ni par le grand froid des travailleurs.

La hantise du chômage est un réflexe sain dans un pays qui vit dans l'espoir et la volonté d'un retour de l'expansion.

Les efforts exemplaires du Gouvernement, et notamment ceux de Jacques Chirac et de Norbert Ségard, montrent où peut conduire la volonté de ne pas baisser les bras en face d'une crise-fatalité.

Il faut bien admettre que si le nombre des chômeurs — dans le vrai sens du terme — n'a pas atteint les prévisions des augures, même favorables, il y a bien une raison.

A l'effort gouvernemental, il serait injuste de ne pas ajouter la capacité de résistance et d'ingéniosité des entreprises françaises et, essentiellement, des petites et moyennes unités où l'initiative joue normalement un rôle plus important. (*Applaudissements sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Mais, au-delà d'une situation momentanée, nous constatons une profonde évolution de la politique sociale. Progressivement, se dessine une nouvelle image de l'effort national qui tend à se situer de plus en plus en amont de la détresse, qui s'attaque aux causes et non plus aux seuls effets, qui ne se dissocie à aucun moment de l'effort économique, comme s'il pouvait exister des voies parallèles entre l'économique et le social, qui s'éloigne à grands pas des vœux du dix-neuvième siècle, qui régissent encore par trop d'aspects les rapports sociaux.

Il ne s'agit plus de « donner » du travail ou « assister » les sans-travail mais du droit pour chacun d'assumer sa condition humaine. Sans doute n'est-il pas vain de penser que, par exemple, par une plus forte action en faveur de l'agence nationale pour l'emploi, on pourrait faire l'économie de bien des indemnités de chômage avec toute la différence sociale qui sépare la situation de travailleur de celle d'assisté.

C'est aussi l'attitude qui impose un plus grand effort de lutte contre les inégalités, ces inégalités qui s'atténuent et qui se réduiront dans le cadre d'une telle politique. Mais plus les inégalités tendent à disparaître, plus celles qui subsistent paraissent insupportables.

Assez paradoxalement, lutter contre les inégalités ce n'est pas forcément aller dans le sens d'une certaine égalité de nivellement.

Personne, à terme, ne gagnerait à l'écrasement des catégories ni au tassement systématique de la hiérarchie. Vouloir l'égalité ne doit pas conduire à imposer d'abord le ralentissement, comme dans la marche de ces convois où l'on règle sa propre vitesse sur celle du plus lent.

Dans la société que nous construisons, il ne faut exclure ni le risque ni le goût de l'effort, ni la promotion du talent. Un système de redistribution « à la suédoise » aurait vite fait de transformer notre pays, qui ne pratique pas la bonne volonté scandinave, en un champ clos du laisser-aller intégral, personne n'admettant de travailler plus ou de travailler mieux pour n'en tirer qu'un avantage dérisoire. (*Applaudissements sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Cette société nouvelle, nous la créons insensiblement avec des étapes marquées par un certain nombre de temps forts où le général de Gaulle, Michel Debré, Georges Pompidou, Maurice

Couve de Murville, Jacques Chaban-Delmas, Pierre Messmer et aujourd'hui Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac ont tour à tour laissé leur empreinte. Il est vrai que cette tendance maintenant irréversible doit être accompagnée par un immense et permanent effort de réforme.

Le groupe de l'union des démocrates pour la République manifestera sa volonté réformatrice et s'il accepte d'être jugé sur la réalité et la profondeur de cette volonté, il n'entend pas l'être sur des faux-semblants.

Pour nous, l'idée de réforme est fondamentalement liée à la transformation de la société, transformation que nous avons toujours jugée nécessaire et nécessairement progressive. Les circonstances imposant parfois un élan ou un rythme plus rapide.

L'idée de réforme n'est pas une découverte pour nous et nous ne sommes pas les soldats de l'An I de la réforme. Le général de Gaulle ayant été l'homme des plus grandes réformes, celles qu'il fit approuver en son temps, celles qu'il inspire encore aujourd'hui.

Toutes les grandes heures de la V^e République ont été marquées par les réformes, et bien des donneurs de leçons devraient se souvenir de leur attitude d'alors et se demander si elle n'était pas empreinte du plus farouche conservatisme. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et des républicains indépendants.*)

Nous voulons une société libérale, ou plutôt une société de participation, mais, bien que les mots aient leur importance, nous préférons le contenu au contenant et nous négligerons les querelles de vocabulaire puisqu'elles ne recouvrent rien d'essentiel.

Mais si nous percevons clairement ce qui différencie une société libre d'une société asservie, la notion de société libérale apparaît moins nettement à l'opinion. Etre tolérant, par exemple, ce n'est pas forcément être permissif.

Ce que nous croyons, à l'U. D. R., c'est que la société actuelle ne peut connaître d'essor véritable que si elle participe à un grand dessein. Réformer par petites touches, c'est bien, mais l'opinion ne reconstitue pas toujours aisément la mosaïque, alors qu'elle sent le souffle d'une vive inspiration qui l'entraîne.

Nous ne pensons pas que l'époque d'un grand dessein soit révolue, même si l'on prétend que, dans la France de 1975, la France passe après les Français et les Français après le Français. Jamais le triomphe d'une catégorie n'assurera finalement le bonheur de ceux qui la composent puisqu'ils sont condamnés à vivre avec tous les autres.

A cet effort, il n'appartient pas au seul Gouvernement de participer et peut-être pas à la seule majorité. Dans certaines circonstances, c'est vrai, la critique est un appui et, pour cet effort de transformation, nous admettons toujours l'ouverture.

Mais il est singulier de constater combien, pour certains, l'ouverture est une conception fermée. Pour nous, l'ouverture, c'est l'addition, ce n'est pas l'inclusion d'une tendance pour en faire disparaître une autre car, dans ce cas, cela s'appelle, moins glorieusement, une combinaison.

M. Robert-André Vivien. Très bien !

M. Claude Labbé. Elargir la majorité, c'est une ambition exaltante s'il s'agit d'associer un plus grand nombre à une même politique. Mais l'équilibre politique d'une société, c'est aussi la recherche d'une opposition équilibrée, et qu'aurions-nous à gagner avec une majorité aux très vastes contours, refoulant une opposition plus limitée, mais d'autant plus violente ?

En quoi différons-nous donc d'une partie de l'opposition ? Par tout ce qui sépare une société libérale d'une société socialiste, quel que soit son modèle, et qui nous porte à repousser un type de société de collectivisme, qu'il soit avoué ou camouflé. (*Applaudissements sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Nous repoussons ces modèles pour des raisons philosophiques simples, mais aussi parce qu'ils conduisent toujours à l'échec.

Nous souhaitons que les réformes aillent aussi loin qu'il est possible dans la liberté des personnes et des biens. Et, sur cette voie, il ne faut pas s'arrêter à mi-chemin, suffisamment pour mécontenter, mais pas assez loin pour transformer. Ce n'est pas en terme d'audace que l'on pourra mesurer le clivage des attitudes, mais sur cette question de fond.

Certains veulent libéraliser la France dans l'expansion et la promotion sociale, d'autres veulent la socialiser. La socialisation, c'est aussi la domination d'une administration qui tend à se situer au-dessus des élus et de la population sans estimer avoir de comptes à rendre à personne, sinon à elle-même.

A cet égard, nous vivons déjà un peu en régime socialiste (*Exclamations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.*) mais nous n'avons pas envie de prolonger cette expérience.

M. Daniel Benoist. C'est la technocratie !

M. Claude Labbé. Bien des freinages dans l'évolution naturelle ou volontariste proviennent de la pesanteur que continuent d'imposer les structures technocratiques. Que de talent et de conscience gâchés par ce refus d'accepter sans réticence la primauté du choix politique !

La question que nous pouvons poser à l'opposition est de savoir si elle rejette ce choix de société tel que nous le dessinons depuis 1958, tel qu'il est proposé aujourd'hui par le Président de la République, même si les contours peuvent en être infléchis.

Ce pourrait être l'heure du choix. Ce pourrait être aussi l'occasion manquée, car qui pourrait modifier demain les données essentielles de ce choix ?

Dites-nous aujourd'hui, messieurs de l'opposition, dites à l'opinion ce qui différencie votre projet de société du nôtre et ce sans faire appel, comme vous l'avez fait, aux clichés écules, aux affirmations sommaires qui vous tiennent lieu généralement d'argumentation. S'il en était ainsi, cette journée n'apparaîtrait pas à beaucoup de Français comme un moment où le débat parlementaire semble un peu irréel, voire inutile. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

M. Georges Fillioud. Parlez nous donc un peu du chômage et de l'inflation, monsieur Labbé !

M. le président. Messieurs, n'interrompez pas l'orateur. Vous parlerez à votre tour.

M. Claude Labbé. Lutter contre les inégalités sociales, c'est une attitude d'ensemble dont nous ne dissocions pas la politique extérieure.

M. Georges Fillioud. M. Labbé n'a rien à dire aux Français !

M. Claude Labbé. L'opposition à la politique de Yalta, à la suprématie des seuls Grands, part de ce même état d'esprit. Voilà un domaine où la France reste fidèle à cette grande idée, comme elle reste attachée à la coopération avec les pays du tiers monde, même si les difficultés qu'elle rencontre grandissent dans un climat d'orage.

Dans le ciel du monde, les Français voient avec inquiétude se multiplier les nuées. Lointaines avec le drame du Sud-Est asiatique, proches avec la poudrière du Moyen-Orient, voisines avec ce printemps portugais dont nous voudrions tant qu'il ne rappelle pas cet autre printemps de l'espoir écrasé. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

La France ne doit pas s'ériger en juge, elle ne peut toujours arbitrer. Mais il n'est pas concevable que notre nation — qui reste un drapeau pour tous les hommes libres — demeure muette en face du calvaire de ces populations pacifiques et cultivées du Viet-Nam et du Cambodge. (*Applaudissements sur divers bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Sur ces terres, la France a laissé pour jamais la marque de sa présence, de sa culture, de sa foi, de nombreux soldats, plusieurs promotions de jeunes officiers. Leclerc y avait éveillé l'espoir, nous y avons connu aussi l'humiliation.

Mais l'heure n'est pas à prendre un parti par trop sommaire entre les deux camps. L'interminable conflit, l'incendie sans cesse ravivé qui ronge depuis trente ans cette partie de l'Asie a des causes et des développements trop complexes. A l'heure présente, l'aspect humain dépasse les implications politiques. Cette caméra qui, au temps de ma jeunesse, nous montrait la vie paisible des rizières et des pêcheries, le matin calme sur la baie d'Along, nous place au cœur de l'atroce dégradation. Nous voudrions qu'au moins, en notre nom, au nom du peuple français, les voix s'élèvent pour crier notre compassion et lancer un appel à l'ultime raison.

Comme elle apparaît juste cette politique d'autodétermination et de décolonisation voulue et menée à bien par le général de Gaulle !

Au moins ne porterons-nous jamais la responsabilité de cette poursuite de luttes fratricides au nom de motifs où la pureté se mêle parfois à de plus troubles desseins. Les enfants du Viet-Nam portent toute la douleur du monde et de son injustice. Leur cri nous atteint. Par-delà les combats, c'est leur image qui demeure, insupportable. La France les voit et les entend : elle ne peut se taire.

A l'heure des conclusions nous voudrions proposer la nôtre.

L'U. D. R., en ce printemps de 1975, veut se situer au premier plan de toutes les initiatives qui peuvent accélérer le processus de transformation de la société que nous avons été les premiers à engager.

Mais il ne peut exister de progrès dans une nation où les intérêts particuliers prennent le pas sur l'intérêt national, où

les ambitions politiques font appel, pour servir leurs desseins, à des moyens illégaux ou tout au moins en marge de la légalité. Que les Français n'aient pas l'illusion de croire que l'on peut sans dommage bousculer les structures, revendiquer sans envisager les conséquences, prétendre sauver l'emploi en détruisant l'entreprise. Ce n'est pas le comportement d'un pays adulte et la grande majorité de nos concitoyens en a parfaitement conscience. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Dans un pays où la tradition de la liberté et des libertés est heureusement très grande, il n'est pas facile d'assurer l'ordre, ce qui paraît si aisé sous l'autres cieux et dans d'autres régimes.

Mais, dans les temps actuels, aucun effort de réforme, aucun retour à une situation économique et sociale normale ne peut s'effectuer sans une stricte observation des règles et des lois. Il s'agit, de surcroît, d'assurer la sécurité des personnes, c'est-à-dire le plus élémentaire des droits.

Il existe beaucoup de Françaises et de Français qui, à cette heure, nous approuvent et ne doutent pas que l'unique souci qui soutient notre action, c'est l'exigence du service de la France. Nous savons que c'est avec vous, monsieur le Premier ministre, un engagement commun et que rien, ni les péripéties, ni les écueils dressés devant nous ne nous ferons dévier de cette route. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

M. le président. La parole est à M. Coulais.

M. Claude Coulais. Mesdames, messieurs, c'est une étonnante motion de censure que l'opposition nous invite à discuter aujourd'hui, car tout y est faible et rien n'y est bien nouveau.

Les discours que nous venons d'entendre pour défendre cette motion de censure tiennent davantage du réquisitoire, établi à partir de données fausses, et du procès d'intention que de l'analyse objective d'une situation et de propositions réfléchies.

M. Paul Balmigère. Et le nombre des chômeurs ? Et Sidélor ?

M. le président. Monsieur Balmigère, je voudrais appeler votre attention sur le fait que les orateurs s'expriment d'une façon parfaitement courtoise et maintiennent ce débat à un niveau élevé.

Je vous serais donc obligé de ne pas en troubler vous-même la dignité. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants, de l'union des démocrates pour la République et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

M. Claude Coulais. Je vous remercie, monsieur le président.

Ayant parlé d'analyse non objective de la situation, et comme il est toujours très difficile de retenir des données fausses, j'en ai noté quelques-unes au passage.

Il est faux d'affirmer, comme M. Paul Laurent, que les exportations n'ont pas progressé ; il est faux de prétendre que le nombre des chômeurs partiels s'est encore accru ; il est faux de dire que l'escalade de l'inflation se poursuit ; il est faux d'avancer que la France n'utilise pas ses possibilités de coopération avec les pays socialistes.

Voilà les raisons pour lesquelles j'ai dit que ce réquisitoire était établi à partir de données fausses. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la République.*)

En déposant cette motion de censure, l'opposition manifeste qu'elle reste procédurière — ce qui est son droit — et négative dès l'ouverture de la présente session, comme elle le fut tout au long de la dernière session budgétaire en multipliant les motions de renvoi et les questions préalables.

Certes, l'opposition a le droit — je ne le nie pas — de recourir à cette attitude procédurière. Mais l'usage répété de ce droit ne constitue-t-il pas une erreur politique ?

Alors que le Gouvernement nous invite à étudier, à discuter et à voter une cinquantaine de projets de loi, utiles et attendus, l'opposition nous demande de discuter une motion de censure qui, elle, n'a aucune chance d'être adoptée.

Où est le changement, messieurs ? Vous le préconisez pourtant dans votre motion de censure, mais vous semblez bien incapables d'en apporter la démonstration dans votre vie politique puisque, sur le plan intérieur, celle-ci est devenue le champ clos de vos affrontements et de vos rivalités et à l'Assemblée nationale vous vous bornez au déroulement monotone d'un rite.

En effet, la lecture de la motion de censure révèle qu'il s'agit bien du rite de la critique excessive face à la situation économique, du rite des slogans trompeurs devant la politique du Gouvernement et du rite des propositions démagogiques en guise de mesures à prendre. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

L'opposition cède d'abord au rite de la critique excessive parce qu'elle commet trois erreurs : elle oublie les déclarations du Gouvernement, elle ignore les mesures qu'il a prises, elle se cache les résultats positifs de son action.

Cela apparaît très nettement dès la première ligne de la motion de censure. Qu'est-ce qui permet, en effet, d'affirmer que le Gouvernement diffuse un optimisme de commande par tous les moyens de sa propagande officielle ? Si j'aperçois parfaitement l'intention de cette affirmation, en revanche je discerne moins bien ce qui peut la justifier, car les déclarations du Gouvernement sont parfaitement claires depuis plusieurs mois.

N'est-ce pas le Président de la République lui-même qui a affirmé, dans sa deuxième conférence de presse, dès le 24 octobre 1974, que « la crise du monde actuel était une crise durable, que ce n'était pas le passage d'une perturbation et qu'il fallait tout faire pour que cette crise débouche sur un progrès au lieu de déboucher sur une catastrophe » ?

N'est-ce pas vous, monsieur le Premier ministre, qui avez déclaré à cette tribune, le 17 décembre 1974, lors du dernier débat sur une motion de censure, que « les premiers mois de l'année 1975 seraient cruciaux parce qu'ils correspondent à des moments dans l'histoire du monde où l'équilibre est fragile » ?

Et n'est-ce pas M. le ministre de l'économie et des finances qui, le 20 mars dernier, lors de sa dernière audition devant la commission des finances, dans une déclaration qui a été rendue publique, a reconnu que « le ralentissement de l'activité économique du pays a été plus marqué que prévu » ?

Ainsi, depuis neuf mois, le Gouvernement et sa majorité n'ont cessé de faire prendre conscience de l'étendue, de la gravité et de la durée de la crise et je crois que le pays l'a bien compris.

Il a compris que la crise économique actuelle était une crise mondiale dont les causes extérieures à notre pays sont multiples et lourdes de conséquences.

Il a compris qu'après une période d'une dizaine d'années de très forte croissance, les fondements, les mécanismes et les orientations de cette croissance devaient être révisés et les premières conclusions des commissions préparatoires du VII^e Plan le prouvent.

Enfin, il a compris que, face à cette crise, le Gouvernement lui tenait un langage de vérité et qu'il savait prendre des mesures.

Et l'opposition commet une deuxième erreur dans son diagnostic en ignorant les mesures prises par le Gouvernement. Elle les oublie même au point de réclamer certaines dispositions qui sont déjà acquises !

Nous ne pouvons accepter toutes ces insinuations qui voudraient accrédiiter l'idée que le Gouvernement et nous, membres de la majorité, restons insensibles à la situation présente. C'est totalement faux. Ni le Gouvernement, ni la majorité ne sont passifs ni insensibles devant les difficultés actuelles.

Ils ne sont pas insensibles aux difficultés des entreprises puisqu'ils allègent ces difficultés par des reports d'échéances d'impôts ou de cotisations, des prêts, des accélérations de paiement des marchés publics, voire par l'action des comités départementaux de restructuration.

Ils ne sont pas insensibles aux difficultés des personnes sans emploi, puisque le revenu d'attente ou de compensation qui leur a été attribué a été majoré et que, dans le cas de licenciement pour cause économique, il est proche de leur salaire antérieur.

Ils ne sont pas insensibles aux difficultés des personnes âgées et des familles, puisque c'est en priorité que leurs allocations viennent d'être relevées. Toutes ces mesures sont d'ailleurs à la limite des possibilités budgétaires actuelles et excèdent même les possibilités d'un certain nombre d'organismes sociaux.

Est-il meilleure preuve, mes chers collègues, de la légèreté du procès qui nous est fait ? (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants.*)

Mais la myopie de l'opposition va encore plus loin, car elle commet une troisième erreur dans son analyse de la situation, en oubliant systématiquement tous les facteurs positifs de son évolution, en parlant globalement du nombre des chômeurs sans établir aucune distinction.

Il me paraît bon d'indiquer plusieurs résultats positifs et significatifs de l'action qui a été entreprise, sans anticiper pour autant sur le bilan qu'établira M. le Premier ministre.

N'est-ce pas un résultat positif que l'affaiblissement de l'inflation et la diminution du chômage partiel au cours de ces trois derniers mois, de l'ordre de 30 p. 100 environ ? Bien sûr, ce résultat n'est pas suffisant, il est encore modeste. Mais pour-quoi l'ignorer ?

N'est-ce pas un résultat très positif que le rétablissement de l'équilibre du commerce extérieur et de la balance commerciale

au cours des trois derniers mois, puisqu'il a été réalisé avec un excédent de 675 millions de francs, alors qu'au cours des trois plus mauvais mois de l'année 1974, le déficit avait atteint 5 milliards de francs ? C'est là qu'on peut mesurer ce redéploiement des exportations qui est déjà engagé et cette utilisation de toutes les possibilités d'exportation que vous nous avez tout à l'heure reproché à tort de ne pas engager. Si les exportations vers la Communauté économique européenne ont diminué, ce résultat n'a pu être atteint que par un accroissement des exportations de biens d'équipement, notamment en direction des pays de l'Est. Certes, un tel résultat est fragile, ainsi que la commission Marjolin du VII^e Plan vient de le mettre en évidence. Mais pourquoi le faire ? Peut-être parce qu'il démontre l'efficacité de la politique suivie, efficacité que bien peu d'entre vous d'ailleurs veulent admettre, messieurs de l'opposition.

N'est-ce pas un résultat très positif que d'avoir protégé en France, et mieux que dans d'autres pays, l'emploi et la croissance ?

Enfin, n'est-ce pas un résultat très positif et très significatif pour l'avenir que la remontée du franc, non seulement par rapport au dollar, ce qui est normal, mais par rapport à la plupart des monnaies européennes : le florin, la lire et la livre sterling ? Je comprends que l'opposition préfère ignorer ce résultat. Car lorsque, le 22 janvier 1974, le Président de la République, alors ministre de l'économie et des finances, a présenté à cette assemblée la politique monétaire de la France, vous avez, messieurs, accueilli cette politique avec beaucoup de scepticisme et d'ironie, en prétendant que c'était une dévaluation déguisée. Or cette dévaluation ne s'est pas produite.

Plusieurs députés communistes. C'est vous qui le dites !

M. Claude Coulais. Ce sont là des données objectives !

Que signifient ces résultats de la politique économique, sinon que, dans un contexte international très perturbé, l'action est efficace et qu'elle est orientée pour rétablir des équilibres rompus, afin d'établir les bases saines d'une nouvelle croissance ?

Pouvons-nous en retirer l'espoir que nous sommes à la veille d'une nouvelle phase d'expansion, qu'un redémarrage des activités va intervenir ? Certains experts le prétendent ; d'autres le nient. Je me garderais bien d'émettre un pronostic sur cette évolution et sur une conjoncture qui est caractérisée par un très grand nombre d'incertitudes. Mais, pour conclure clairement sur la situation et sur ses perspectives d'évolution, on peut dire qu'il existe un certain nombre de points d'appui d'une reprise.

Outre ceux que je viens d'énumérer, il est indéniable que la consommation des ménages a pu être globalement maintenue au cours des derniers mois, que l'épargne n'a cessé d'augmenter et que, dans la perspective d'une reprise des activités, cette épargne commence à mieux se diriger vers le soutien des investissements.

Il est indéniable aussi que le déstockage qui a été pratiqué par les entreprises industrielles et commerciales devrait commencer à atteindre ses limites, créant ainsi les conditions techniques d'une certaine reprise des activités.

Il est indéniable enfin que les mesures économiques décidées par le Gouvernement — et nous en reparlerons tout à l'heure — vont soutenir cette reprise.

Alors tout n'est pas aussi sombre qu'on l'a dit dans la situation économique du pays et c'est rendre un bien mauvais service à la population que de lui tenir un langage de fatalité qui est un langage de démission. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants et sur divers bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Voilà ce qui m'a conduit à dire que l'opposition avait une fois de plus sacrifié aux rites de la critique excessive, de la dramatisation et même du défaitisme. Cette attitude est non seulement négative mais dangereuse parce qu'elle alimente ce qu'un membre du club de Rome appelait le « pouvoir mobilisateur des idées fausses ». Ce pouvoir mobilisateur, qui est beaucoup trop répandu en France et que l'opposition veut entretenir — c'est le deuxième reproche que je ferai à la motion de censure — avec des slogans trompeurs. J'en viens ainsi au deuxième aspect que je voulais maintenant dénoncer ; car, dans cette motion, l'opposition reste bien prisonnière de ses slogans.

Elle reste prisonnière des slogans de la campagne législative de 1973, de ceux de la campagne présidentielle, de ceux d'hier et d'avant-hier, voire de ceux de demain, parce qu'elle ne semble guère en mesure, faute d'unité profonde, d'imaginer et d'adopter une attitude constructive. C'est sans doute d'ailleurs ce qui l'empêche d'être une sur l'opportunité de rencontrer le Président de la République. Mais, revenons aux slogans contenus dans la motion !

Il y a d'abord, bien sûr, le slogan du programme commun. Celui-ci est dépassé par les événements — je ne m'attarderai pas à le démontrer car cela a été fait à maintes reprises, y compris au cours du débat sur la dernière motion de censure. La réédition des mêmes controverses n'intéresse personne et tout cela fait partie de l'histoire. Mais, pour l'histoire, j'ai tout de même été très intéressé d'apprendre lundi soir de la bouche de M. Marchais, que M. Mitterrand « n'avait signé le programme commun que parce qu'il ne pouvait pas faire autrement ». (*Rires sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants, et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Il y a ensuite le slogan de l'Etat prisonnier du grand capital. Je m'y arrêterai quelques instants car M. Mauroy vient d'en parler, en affirmant que le Gouvernement se pliait de plus en plus aux exigences du capitalisme international et des grands groupes industriels. Cela relève de l'inconscience ou de l'impudence. En effet, quelle est la réalité de notre politique économique extérieure et intérieure ?

A l'égard des investissements étrangers, la position de la France est claire depuis de nombreuses années et apparente dans de multiples décisions.

Elle est claire, car elle a été définie le 2 mars 1970 aux Etats-Unis par le Président Pompidou dans un discours remarquable. Elle a été ensuite transposée en instructions et elle est restée depuis lors inchangée. Ce n'est pas, comme l'a dit M. Mauroy, « une attitude complaisante et une porte complaisamment ouverte aux investissements étrangers ». Certes, c'est une attitude ouverte aux investissements étrangers ; mais qui s'en plaindrait et qui le reprocherait ? Car cela ne signifie-t-il pas que notre pays veut être considéré comme un pays de production et non pas seulement comme un marché de consommation ?

Cependant, cette attitude ouverte reste sélective. Elle l'est sur le plan géographique, car elle oriente les investissements étrangers vers les régions qui en ont le plus besoin, et elle l'est aussi sur le plan sectoriel car elle est beaucoup plus ouverte aux créations qu'aux rachats, aux apports qu'aux simples transferts.

Et en même temps, dans le cadre de la procédure existante, elle est concrètement protectrice des intérêts nationaux.

Non, monsieur Mauroy — il faudra reviser votre théorie sur ce point — la France ne subit pas le joug des sociétés multinationales puisqu'elle leur impose sa loi, ses agréments et sa négociation ! (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants, de l'union des démocrates pour la République et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Sur le plan intérieur maintenant, lorsque l'on recense très concrètement et très objectivement toutes les mesures prises par le Gouvernement depuis neuf mois, n'est-on pas frappé par le caractère fort contraignant que ces mesures imposent aux entreprises ? Le Gouvernement n'a-t-il pas multiplié les moyens d'associer les entreprises à sa politique ?

Par le prélèvement exceptionnel, l'encadrement des prix et le prélèvement conjoncturel, ne les a-t-il pas associées à la lutte contre l'inflation ?

M. Paul Balmigère. On leur fait des cadeaux !

M. Claude Coulais. Si vous estimez que le prélèvement conjoncturel est un cadeau, c'est le monde renversé !

Par des crédits préférentiels, le Gouvernement n'a-t-il pas orienté l'activité des entreprises vers l'exportation et le rétablissement du commerce extérieur ?

Enfin, par ses appels à la négociation de nouvelles mesures sociales et d'accords contractuels, ne les incite-t-il pas en permanence à mieux indemniser le chômage, à préserver l'emploi et le pouvoir d'achat, à améliorer les conditions de travail ?

Parler d'abandon de responsabilités de la part de l'Etat et de sa soumission aux exigences des groupes industriels, c'est vraiment être aveugle devant les réalités.

Mais un nouveau slogan apparaît et continuera sans doute de s'enfler. A celui du programme commun et à celui de l'Etat prisonnier du grand capital s'ajoute maintenant le slogan de l'illusion du changement, l'opposition manifestant ainsi sa volonté d'ignorer l'ampleur des réformes entreprises par le Président de la République.

Plusieurs députés communistes. Un million de chômeurs !

M. Claude Coulais. Il est naturel que cette politique du changement et de lutte contre les injustices sociales vous inquiète et vous gêne, car elle vous enlève des thèmes de combat, en attendant — je l'espère — de vous dépouiller de votre raison d'être. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants, de l'union des démocrates pour la République et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Mais comment nier sa réalité ?

Est-ce une illusion que les textes de loi déjà votés et les mesures déjà prises en faveur des femmes, en faveur des jeunes s'agissant de leur majorité ou leur premier emploi, en faveur des salariés s'ils sont licenciés et en faveur des personnes âgées pour une ouverture beaucoup plus large des droits aux pensions de vieillesse? (*Exclamations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

M. le président. Mes chers collègues, vous avez voulu ce débat. Je vous demande de lui conserver tout son sérieux. Les interjections ne sont pas des arguments.

Je tiendrais le même langage aux membres de la majorité, si c'était le cas.

Continuez, monsieur Coulais !

M. Claude Coulais. Ceux qui bénéficient de ces textes de loi ne les considèrent pas comme des illusions.

Est-ce une illusion que les projets de lois déjà adoptés par le Gouvernement ou en instance de l'être, qui vont être déposés sur le bureau de l'Assemblée et qui portent sur la réforme du divorce, la réforme foncière, la réforme de la patente, l'amélioration de la condition féminine ? Ces textes sont prévus à l'ordre du jour de cette session : nous les voterons et nous les ferons passer dans la réalité.

Est-ce une illusion que les initiatives très hardies prises par le Président de la République et par le Gouvernement pour consolider l'Europe et rechercher de nouveaux modes de coopération entre des nations qui étaient vouées jusqu'ici soit à d'explosifs conflits d'intérêt, soit à des palabres interminables au sein d'un certain nombre d'organismes ? C'est un changement très important dans la méthode diplomatique de la France.

Les orateurs de l'opposition ont tout à l'heure prétendu que le Gouvernement ne s'attaquait pas aux causes de la crise. Eh bien, qu'ils ouvrent les yeux !

Est-ce que, par leur action internationale, le Président de la République et le Gouvernement ne s'attaquent pas aux causes extérieures de cette crise, c'est-à-dire à l'inflation du coût des matières premières et du pétrole, en cherchant à organiser le marché, et au dérèglement monétaire international, soit pour en limiter les conséquences, soit pour organiser un nouveau système monétaire international sur des taux de change plus stables ? Et la France n'a pas été muette dans ses propositions !

Sur le plan européen, le Gouvernement n'a-t-il pas contribué très largement au renforcement de la solidarité européenne ?

Vous nous avez dit tout à l'heure, monsieur Mauroy, qu'en face d'un effort à faire pour la solidarité européenne il n'y avait que « le creux des définitions vagues et des intentions ».

Mais, enfin, faut-il vous rappeler la décision prise par la Communauté économique européenne de lancer en 1975 un emprunt de 14 milliards au profit des pays les plus touchés par la crise pétrolière ? Vous avez demandé la solidarité. Eh bien, la France, dans le cadre de l'Europe, la propose et l'obtient.

Faut-il rappeler la décision prise de consacrer 7 milliards au fonds régional européen pour les régions les plus déshéritées du marché européen ?

Faut-il rappeler la décision, prise le 18 mars dernier, de créer une unité de compte européenne, à la suite des propositions faites par le ministre de l'économie et des finances en septembre dernier ?

Le Gouvernement s'attaque donc, sur ce point, aux causes de la crise et cherche, par une action internationale et par le renforcement de la solidarité européenne, à créer les conditions extérieures qui permettront de la surmonter.

Est-ce une illusion que la mise en œuvre d'un nouveau programme énergétique misant de façon très réaliste sur l'ensemble des moyens dont nous disposons ? C'est une riposte cohérente et ouverte à la crise de l'énergie.

Enfin, est-ce une illusion que l'orientation de réduction des inégalités sociales délibérément donnée par le Président de la République aux objectifs du VII^e Plan actuellement en préparation afin d'amplifier l'action de redistribution des revenus, de combattre les nouveaux facteurs d'inégalités qui sont apparus dans la vie professionnelle ou d'accroître la solidarité au sein de notre société par des réformes fiscales qui sont en cours d'élaboration ?

Non, le changement n'est pas illusoire. Il est réel et il sera profond.

Il est réel, car dès maintenant, en tous domaines, il se traduit par l'élaboration et la mise en œuvre d'un nombre de réponses politiques, économiques et sociales aux problèmes de notre temps. En ce sens, d'ailleurs, il ne constitue qu'une nécessité de l'action, car il s'agit d'une adaptation aux évolutions.

Mais ce changement sera aussi très profond, car il modifiera le visage de notre société pour en humaniser davantage les traits.

Voilà l'action qui est entreprise par les réformes en cours d'élaboration et vous savez très bien que nous soutiendrons cette action en encourageant nos concitoyens à y participer dans leurs entreprises, comme dans leur ville, car cela répond à notre choix délibéré de transformation de la société.

En dernier lieu, je veux évoquer la troisième partie de la motion de censure, qui vise les mesures urgentes et qui m'a fait dire tout à l'heure que l'opposition n'a pas voulu rompre avec son troisième rite : celui des propositions démagogiques et des solutions mirages.

Que nous propose, en effet, pour l'essentiel l'opposition dans cette motion de censure et, pis encore, dans le véritable catalogue constitué par les discours que nous venons d'entendre, sinon la relance de l'inflation et le déficit budgétaire, c'est-à-dire des mesures de faillite économique ?

Relance de l'inflation, car c'est bien à ce résultat que conduiraient les propositions de relance de la consommation qui nous ont été présentées, relance inconsidérée qui est dangereuse et inopportune.

Dangereuse et inopportune, cette relance l'est d'abord parce que la consommation s'est maintenue en France au cours des derniers mois et qu'il importe, seulement, par conséquent, de la soutenir pour certaines catégories de nos concitoyens.

Dangereuse et inopportune, elle l'est ensuite parce qu'elle accélérerait à nouveau l'inflation sans pour autant remédier au chômage. C'est ce que nous enseigne toute l'histoire économique, même la plus récente, et ce que l'on peut voir dans certains pays. Cela signifierait que le Gouvernement serait à nouveau obligé de prendre des mesures restrictives.

Dangereuse et inopportune, elle l'est encore parce qu'elle nuirait au développement des exportations, alors que le rétablissement de l'équilibre de la balance commerciale est une question de crédit pour le pays qui doit au contraire chercher à alléger sa dette. (*Très bien ! très bien ! sur plusieurs bancs des républicains indépendants.*)

En définitive, cette relance ne ferait que compromettre définitivement le rétablissement de l'économie sur des bases saines. Elle n'est donc qu'une solution de facilité loin d'être un facteur de redressement.

Mais l'opposition nous propose aussi des mesures de déficit budgétaire, car c'est bien là que nous conduirait inévitablement le dépôt d'un collectif budgétaire prévoyant — je cite la motion de censure — « la réalisation massive d'équipements collectifs... »

M. Paul Balmigère. Très bien !

M. Claude Coulais. ... et la création de nombreux emplois dans la fonction publique ».

M. Guy Ducloné. Encore mieux !

M. Claude Coulais. Nous aussi, messieurs, nous souhaiterions dans la conjoncture actuelle pouvoir créer de nombreux emplois dans la fonction publique, lancer des investissements massifs, et pourquoi pas, comme vous le proposez tout à l'heure, si j'ai bien compris, maintenir aussi les tarifs publics à leur niveau actuel, quitte à accroître le déficit des entreprises publiques !

M. Guy Ducloné. Et Citroën ?

M. Claude Coulais. Mais le problème n'est pas là. Comment couvririons-nous ces dépenses massives, alors que le budget de 1975 n'est exécuté que dans la perspective d'un strict équilibre ?

M. Henri Lucas. Taxez les riches !

M. Guy Ducloné. Prélèvev sur les profits des sociétés pétrolières !

M. Claude Coulais. Par un nouveau prélèvement exceptionnel, bien sûr — je connais vos théories fiscales par cœur — qui serait opéré sur les ménages et sur les entreprises, alors que ce n'est le moment ni pour les ménages dont les budgets sont plus serrés, ni pour les entreprises dont les trésoreries sont difficiles et les capacités propres d'investissement trop réduites.

M. Maurice Nilès. Pas le budget des milliardaires ! (*Exclamations sur les bancs des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la République.*)

M. Claude Coulais. Je n'en connais pas.

M. Guy Ducloné. Faites payer les riches !

M. Claude Coulais. Si un collectif budgétaire doit être déposé, et nous serions très heureux qu'il puisse l'être, ce collectif ne pourra être que mesuré car notre devoir, en cette période, est de nous montrer réalistes et rigoureux.

Réalistes et rigoureux, parce qu'il n'y a pas de solution miracle, comme on voudrait nous le faire croire, aux difficultés présentes de notre pays.

Seules des solutions réfléchies, continues et cohérentes peuvent permettre de retrouver les bases solides d'une nouvelle croissance de notre pays et de conduire l'action sur les deux fronts de combat où elle doit se développer et qui appellent des mesures contradictoires, à savoir la lutte contre l'inflation et la relance de l'activité.

C'est précisément ce qui a conduit le Président de la République et le Gouvernement à orienter la politique de la France, d'une part, vers un soutien privilégié du revenu des Français les plus défavorisés — de nombreuses mesures sociales répondant à ce souci — et, d'autre part, vers un « soutien calculé » de l'économie, et d'importantes mesures budgétaires, administratives, monétaires et bancaires sont déjà prises pour lui donner un contenu concret et une dynamique.

M. le président. Veuillez conclure, monsieur Coulais.

M. Claude Coulais. Je vais conclure, monsieur le président.

Ces mesures seront-elles suffisantes pour tirer notre pays vers une nouvelle croissance et assurer à nouveau le plein emploi ?

Je n'en suis pas certain, et je crois que d'autres mesures devront être prises au cours des prochains mois, notamment pour mieux orienter l'épargne vers l'investissement et pour donner une nouvelle dimension à la politique de l'emploi. Mais nous pouvons faire confiance au Gouvernement pour nous les proposer à temps. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants, de l'union des démocrates pour la République et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Pour conclure... (*Exclamations sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.*)

M. Henri Lucas. Il vaut mieux arrêter. Il ne faut pas exagérer !

M. le président. Monsieur Coulais, votre temps de parole est épuisé. Vous aviez droit à une demi-heure ; vous l'avez utilisée. Je ne peux pas faire une exception. Vous pourriez éventuellement intervenir tout à l'heure en prenant, avec leur accord, sur le temps dévolu à d'autres membres de votre groupe.

J'ai indiqué à la conférence des présidents que je serais obligé, en raison de la télévision, de limiter strictement les interventions. J'en suis désolé pour vous, monsieur Coulais, et vous prie de m'excuser.

La parole est à M. Soustelle.

M. Jacques Soustelle. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, l'Assemblée nationale se réunit et ce débat s'engage alors que le monde, l'Europe et la France se trouvent devant des situations dramatiques.

En Asie, dans une tempête de flammes et de sang, les armées communistes descendent vers le Sud en imposant par la force leur régime à des populations qui fuient avec toute l'énergie du désespoir.

Au Moyen-Orient règne une dangereuse tension qui peut faire craindre d'un instant à l'autre la reprise d'un conflit.

A l'est de la Méditerranée, depuis l'affaire de Chypre, entre deux partenaires de l'alliance du traité de l'Atlantique Nord, la Grèce et la Turquie, subsiste une tension également lourde de péril.

Enfin, tout près de nous, nous suivons avec attention, avec sympathie et avec inquiétude, l'évolution de la démocratie portugaise dont nul ne peut dire ce qu'elle sera demain et si les libertés à peine conquises y seront encore garanties dans quelque temps.

M. Guy Ducoloné. C'est contre vos amis qu'elles l'ont été !

M. Jacques Soustelle. En ce qui concerne l'Europe, trop longtemps différée, sa construction n'avance pas, c'est le moins qu'on puisse dire. On peut même se demander si elle ne recule pas ; en tout cas elle s'enlise.

Enfin, en France, bien qu'il ne faille pas céder au pessimisme systématique et à l'alarmisme, il faut reconnaître qu'une certaine anxiété se fait jour dans la population, malgré les résultats non négligeables obtenus par la politique du Gouvernement et que M. Coulais vient de rappeler avec précision et bon sens.

Il est de fait que malgré ces succès partiels règne dans notre pays une inquiétude que le groupe des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, au nom duquel j'ai l'honneur de prendre la parole cet après-midi, ressent profondément.

Je m'empresse d'ajouter que cette anxiété, que ce souci, notamment à propos de sa situation de l'emploi, ne sont le monopole de personne. Ce n'est pas le nôtre, pas davantage, bien entendu, celui de l'opposition, bien qu'elle fasse grand étalage et grand

tapage sur ce point. (*Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, des républicains indépendants et sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Dans cette conjoncture difficile, à certains égards dramatique, le parti communiste, qui est contre la guerre, naturellement, sauf lorsqu'elle permet d'imposer le régime communiste (*applaudissements sur les mêmes bancs*), qui est contre les régimes militaires, sauf lorsque les militaires sont plus ou moins teints de marxisme (*applaudissements sur les mêmes bancs*), qui est contre les grèves là où règne un régime communiste, mais qui les approuve lorsqu'il s'agit de disloquer notre économie, qui est pour la démocratie lorsqu'il est dans l'opposition et pour la dictature lorsqu'il peut l'exercer lui-même, ce parti nous offre aujourd'hui comme une panacée, la perspective de renverser le Gouvernement, car par le dépôt de cette motion de censure, il s'agit bien de cela.

M. Guy Ducoloné. Il a trouvé !

M. Jacques Soustelle. Le parti communiste, jusqu'à présent, niait l'existence même de la crise. Reportez-vous au journal *L'Humanité* d'il y a quelque temps, ou aux affiches qui étaient collées sur nos murs : la crise était une invention diabolique du Gouvernement et de la majorité. (*Rires sur les mêmes bancs.*)

La crise n'avait aucune existence réelle. C'était le capitalisme qui en déclenchait l'apparence dans on ne sait trop quel souci sadique de porter atteinte aux droits des travailleurs.

Et voici maintenant que, renversant complètement sa position, le parti communiste, qui, je le répète, niait l'existence même de la crise, aujourd'hui l'exagère et cherche même à déclencher dans ce pays un climat de panique.

Tout à l'heure, M. Paul Laurent rendait le Gouvernement responsable de cette crise, qui, cependant, est mondiale et n'épargne ni les pays occidentaux dont le gouvernement est socialiste ni même les pays de l'Est sous régime socialiste ou communiste.

D'ailleurs l'une des causes essentielles de cette crise, et notamment de l'inflation qui sévit de toutes parts, n'est-ce pas la hausse excessive des prix du pétrole que je n'ai pas entendu le parti communiste condamner, bien au contraire, puisque dans ses publications et dans son quotidien il n'a jamais cessé, avec une persévérance digne de remarque, de soutenir, conjoncture étonnante, la cause des émirs arabes. (*Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la République.*)

Cependant, tout le monde sait, à commencer par le parti communiste, que la motion de censure ne saurait aboutir. C'est pourquoi nous avons l'impression d'être ici comme des figurants : nous jouons un rôle dans un psychodrame rituel monté par le parti communiste et auquel nous devons participer bon gré mal gré, tout le monde ne pouvant être à Tahiti. (*Rires sur les mêmes bancs.*)

Nous y prendrons donc part et nous demanderons d'abord à quoi rime, au fond, cette motion de censure.

On a parlé de rite, et il est vrai qu'on a voulu en célébrer un ; mais au-delà de cette considération, ne s'agit-il pas, en réalité, d'obliger les socialistes et les radicaux de gauche — mentionnons-les au passage (*rires sur les mêmes bancs*) — à respecter leurs engagements ?

Ce n'est pas moi qui le dis, c'est M. Marchais. Ce n'est pas moi qui ai déclaré : « Chaque fois que le parti socialiste a pu se passer des communistes, il l'a fait, et ce n'était pas pour mener une politique de gauche ». C'est M. Marchais qui l'a dit.

Ce n'est pas moi qui ai dit que M. Mitterrand n'a signé le programme commun que parce qu'il ne pouvait pas faire autrement. C'est encore M. Marchais. (*Rires et applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Il ne l'a pas dit à moi seul car il ne me fait pas bénéficier de ses confidences ; il a tenu ces propos devant plusieurs millions de téléspectateurs. Je crois pouvoir estimer que cela représente le point de vue du parti communiste.

Comme je le soulignais tout à l'heure, on peut considérer qu'il y a eu un changement dans l'attitude du parti communiste, puisqu'il niait l'existence de la crise et que maintenant, au contraire, il la proclame et il l'exagère. En fait, il croit que la crise est très profonde, qu'il s'agit d'une crise générale de toutes les sociétés libérales et qu'elle doit aboutir à leur effondrement.

Dans cette conjoncture, la motion de censure n'est qu'un élément très secondaire mais qui tend à marquer la position irréductible du parti communiste obligeant ses partenaires à s'aligner sur lui.

Cette motion de censure fait partie d'une politique d'ensemble comme ces meetings, dits unitaires où l'on voit le maire socialiste d'une grande ville côtoyer ceux qui ont voté contre son budget municipal. *(Rires sur les mêmes bancs.)*

C'est un moyen de reprendre en main des alliés dont on craint qu'ils soient par trop indociles.

Bref, c'est le témoignage d'un phénomène historique que nous connaissons bien depuis un demi-siècle, c'est l'éternelle méfiance des communistes à l'égard des sociaux-démocrates.

Fort heureusement, la démocratie dite bourgeoise, dont on prétend qu'elle est dépassée, permet ces jeux subtils qui ne manqueraient pas de disparaître aussitôt, si elle cessait d'être « bourgeoise ».

Pour ce qui me concerne, mes chers collègues, j'ai assez vécu pour me souvenir, par exemple, de ce que me disait Edouard Benès, en 1943, à Alger.

Il avait confiance dans ses alliés communistes. Il pensait que ceux-ci respecteraient la démocratie en Tchécoslovaquie. Eh bien, on sait ce qui en est advenu !

Sans aller aussi loin, pourquoi les socialistes français ne se souviendraient-ils pas — autre exemple — des leçons d'un homme comme celui dont je m'honore d'avoir été le disciple et l'ami, Paul Rivet, qui était des leurs, ou encore des œuvres et des souvenirs d'un Léon Blum ou d'un Vincent Auriol ?

M. Alain Vivien. Nous n'avons pas de leçons à recevoir de vous !

M. Jacques Soustelle. Pourquoi ne se réfèrent-ils pas à Ramadier ou à Jules Moch, que vous ne pouvez récuser, messieurs, et qui avaient une autre attitude que vous vis-à-vis du parti communiste ? *(Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la République. — Interruptions sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.)*

Nous avons entendu dire tout à l'heure que l'anti-communisme équivalait à l'anti-France. Eh bien, les socialistes ont alors été maintes fois anti-français et notamment à l'époque du pacte Hitler-Staline. *(Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux et sur divers bancs des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la République.)*

J'en viens maintenant au texte de la motion de censure qui nous est soumis.

Elle commence par une affirmation assez étonnante visant la propagande officielle.

M. Hubert Ruffe. C'est une diversion ! Vous avez toujours fait cela !

M. Jacques Soustelle. Si certains apparaissent fréquemment sur les écrans, ce sont précisément les chefs de l'opposition, bien qu'ils se lamentent sans cesse du fait qu'on ne leur donne pas la parole. Tout le monde ici et beaucoup de Français constatent pourtant que sur les petits écrans on voit souvent leur visage et on entend fréquemment leurs paroles.

Que l'on ne parle pas alors de propagande officielle ! Je ne crois pas qu'il existe un pays quelconque où l'opposition dispose d'autant de moyens d'expression qu'en France. *(Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la République.)*

Quant à la motion elle-même, elle m'a surtout frappé par son caractère irréal, onirique, dirais-je presque, car la référence au programme commun, les slogans dont parlait tout à l'heure M. Coulais, présentent un aspect véritablement détaché des réalités.

Tout le début semble extrait de ce que nous appelons dans le jargon parlementaire le « Barodet », c'est-à-dire le recueil des engagements électoraux. Il s'agit vraiment d'un panneau électoral : il y en a pour tout le monde, toutes les catégories sociales y passent, sauf une, peut-être, dont je dirai quelques mots tout à l'heure.

Nous nous trouvons en pleine démagogie.

M. Hubert Ruffe. Et vous vous y connaissez !

M. Jacques Soustelle. Peut-être sommes-nous aussi en pleine mythologie.

Nous sommes en tout cas en plein galimatias *(Rires)*, car j'aimerais que l'on m'explique ce que signifie : « une nouvelle division du travail et des marchés, à l'intérieur de la sphère d'influence mondiale du capitalisme ».

Les éclaircissements des deux premiers orateurs ne m'ont pas fait comprendre le sens de cette expression.

J'observe que pour la première fois une motion de censure déposée par l'opposition de gauche mentionne la politique étrangère. Dans les précédentes, si ma mémoire est bonne, il n'en était pas question.

Dans le domaine de la politique étrangère, on reproche au Gouvernement et au Président de la République une certaine réinsertion de la France dans l'O.T.A.N. Il serait facile d'examiner toutes les décisions prises ces derniers temps pour remarquer qu'il n'y a rien de nouveau à ce sujet sauf, peut-être, une coopération plus ouverte que précédemment. *(Rires sur les bancs des communistes.)*

Quoi qu'il en soit, cette coopération a été admise sous la précédente présidence. Ce n'est pas sans surprise que j'ai vu certaines signatures — je ne mentionnerai aucun nom — au bas du texte de la motion de censure. Ce sont celles de députés dont on s'étonne qu'ils prennent parti contre un retour réel ou supposé vers l'alliance atlantique : autant que nous les connaissons, et quelquefois depuis de nombreuses années, cela n'a jamais été leur position.

Ce n'est pas non plus la position du programme commun, car si je me réfère à cet évangile que j'ai soigneusement compulsé, dans sa quatrième partie, chapitre III, je relève que le programme commun fait reposer la politique étrangère du gouvernement éventuel de la gauche sur la dissolution simultanée des forces de l'organisation du traité de l'Atlantique Nord et du traité de Varsovie, ce qui n'est pas du tout la même chose que de vouloir dissoudre unilatéralement les forces de l'O.T.A.N. C'est même, en un sens, le contraire.

J'ai sous les yeux le *Journal officiel* qui relate une séance de l'Assemblée nationale, en 1966, séance à laquelle je n'assistais pas, d'ailleurs...

M. Guy Ducoloné. Pourquoi ? Où étiez-vous ?

M. Jacques Soustelle. J'étais... en voyage, mon cher collègue, vous le savez bien ! *(Exclamations sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche. — Applaudissements et rires sur de nombreux bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la République.)*

Une motion de censure avait été alors déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale. Je vais en lire deux paragraphes.

« Constatant que le Président de la République a décidé de retirer les forces françaises de l'O.T.A.N. sans consulter le Gouvernement ni le Parlement français... »

« Considérant, d'une part, que cette décision en l'absence d'une politique positive de rechange, notamment en matière de politique européenne, isole la France et crée par là une situation dangereuse pour notre pays ; »

Je vois, au bas de cette motion, des signatures, notamment — je ne les citerai pas toutes — celles de MM. Chandernagor, Max Lejeune, Longequeue, Guy Mollet, Defferre et Mitterrand. *(Rires et applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la République. — Exclamations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.)*

J'en viens maintenant à la partie positive, si on peut l'appeler ainsi, de la motion de censure qui propose cinq mesures ou séries de mesures pour mettre fin à la situation. C'est parce que le Gouvernement — précise-t-on — refuserait ces mesures que l'on demande à notre Assemblée de lui infliger la censure.

J'observe d'abord que la quatrième mesure préconisée concerne les investissements productifs et sélectifs, et je note que cette requête est parfaitement conforme à la politique du Gouvernement, telle qu'elle a été maintes fois définie ; je laisse d'ailleurs à M. le Premier ministre le soin de l'exposer mieux que je ne saurais le faire. En tout cas, j'ai cru comprendre que telle était bien la politique du Gouvernement en ce domaine.

Par conséquent, sur ce point tout au moins, l'opposition sourcilieuse a reçu satisfaction.

Mais comme, dans le même temps, elle condamne, dans un autre paragraphe, ce qu'elle appelle « l'exportation à outrance », elle apporte une restriction sévère à ces investissements sélectifs dont, par ailleurs, elle demande la promotion. J'avoue au demeurant ne pas très bien savoir ce qu'est l'exportation à outrance, ni où est la limite entre la bonne et la mauvaise exportation ; sans doute devrait-on nous l'expliquer.

Quant aux autres mesures, elles sont généralement contradictoires.

Il est évident, par exemple, que le dépôt d'un collectif tendant à la création massive d'emplois publics n'est pas compatible avec la lutte contre l'inflation.

D'autres propositions ne sont, comme le disait jadis un président du conseil, que des « paroles verbales ». Des expressions comme « des mesures sociales et fiscales propres à juguler la hausse

des prix et à assurer la relance de la consommation... » ou encore « la suppression des gaspillages... » sont à l'évidence commodes, mais ne recouvrent aucune réalité.

En fait, la motion ne propose aucune solution sérieuse, et son adoption ne ferait qu'ouvrir une crise politique se superposant à la crise économique et sociale.

Aussi le groupe des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux s'adresse-t-il au Gouvernement, qu'il soutient, comme il soutient le Président de la République. Et si la Constitution nous conduisait, non point à ne pas voter une motion de censure, mais à voter une motion de confiance, nous la voterions.

Cela étant dit, nous tenons aussi à faire part de notre angoisse au Gouvernement.

Certes, les mesures déjà prises, dont certaines ont tout à l'heure été énumérées à cette tribune, sont positives. Néanmoins, nous redoutons que le chômage partiel, par exemple, ne soit pas encore suffisamment maîtrisé. Nous croyons savoir qu'il existe à cet égard un plan du Gouvernement et nous aimerions que celui-ci en informe le plus tôt possible la représentation nationale. Nous sommes préoccupés de l'impact psychologique — et par conséquent politique — sur les jeunes, sur ceux qui n'ont pas connu les crises précédentes, de la difficulté qu'ils rencontrent pour trouver un emploi.

M. Guy Ducloné. Il existe, cet impact !

M. Jacques Soustelle. Nous suggérons que, devant la baisse inquiétante de l'activité du bâtiment, on relance au moins le secteur des logements sociaux dont, par ailleurs, il existe toujours une demande importante.

Nous appelons l'attention du Gouvernement, d'une part, sur la réduction du pouvoir d'achat, qui résulte, pour nombre de travailleurs, du fait que leur horaire hebdomadaire est tombé de quarante-huit heures ou plus à quarante heures ou moins, d'autre part, sur l'endettement des jeunes ménages, notamment, qui ont engagé certaines dépenses qu'ils doivent couvrir par des traites ou par des paiements échelonnés.

En outre, nous savons bien que les petites et moyennes entreprises, que les difficultés du moment conduisent à fermer, pourrissent difficilement rouvrir ; c'est pourquoi nous demandons au Gouvernement de les aider au maximum. (*Interruptions sur les bancs des socialistes et médicaux de gauche et des communistes.*)

Enfin, je faisais observer tout à l'heure qu'il était une catégorie dont la motion de censure ne fait pas mention, celle des rapatriés.

M. Raoul Bayou. Qui les a abandonnés ?

M. Jacques Soustelle. Nous déplorons la lenteur inexplicable de la liquidation de dossiers concernant notamment les personnes âgées. Il est étonnant — j'en vois, hélas ! des exemples tous les jours — de constater que des personnes âgées de quatre-vingt-dix ans et plus n'ont pas encore obtenu ce qui, de toute manière, leur est dû.

Bien que nous soyons en période de basse conjoncture et malgré les difficultés du moment, il est essentiel de ne pas porter atteinte à la recherche fondamentale dans les domaines scientifiques de tous ordres, car c'est elle qui permet de relancer l'avenir et de maintenir à la France la place qu'elle doit occuper dans le monde.

Ainsi, nous demandons au Gouvernement d'accroître le caractère social de sa politique.

Certes, dans la conjoncture actuelle, il serait facile de céder au démon de la démagogie. A certains égards, il est aujourd'hui plus aisé d'être dans l'opposition que dans la majorité, tout au moins pour se produire sur les estrades et pour lancer des slogans électoraux. (*Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, et du groupe des républicains indépendants.*)

Mais nous ne nous prêterons pas à une opération qui, nulle sur le plan économique et social, serait ruineuse sur le plan politique. Nous conseillons aux communistes et à leurs alliés temporaires de régler leurs problèmes entre eux et non pas aux dépens du pays. (*Applaudissements prolongés sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la République.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. le Premier ministre. Mesdames, messieurs les députés, nous sommes ici à la demande de l'opposition qui se propose de censurer le Gouvernement sur sa politique économique, sur sa politique sociale, sur sa politique financière, sur sa politique étrangère, sur sa politique agricole, sur sa politique concernant les collectivités locales, sur sa politique au regard des départements et territoires d'outre-mer.

Dans une conjoncture difficile, il convient sans doute que le Parlement soit exactement informé de la situation du pays et des décisions que son gouvernement est conduit à prendre.

Je pense, quant à moi, que ces différents problèmes doivent faire l'objet d'un examen approfondi et sérieux susceptible d'apporter une contribution positive à leur solution, et cela au cours de débats successifs portant sur chacun de ces sujets. C'est d'ailleurs ce que j'ai proposé, notamment — M. Mauroy a bien voulu le rappeler tout à l'heure — dans la première déclaration que j'ai eu l'honneur de faire à cette tribune, et c'est ce que nous ferons.

En déposant, dès l'ouverture de la session parlementaire, une motion de censure, l'opposition en a jugé autrement.

Cette attitude est, à mes yeux, significative de la conception du dialogue, qui est celle de l'opposition. Elle est cohérente avec le refus plusieurs fois exprimé de rencontrer le Président de la République. Chacun peut vérifier qu'il n'est pas dans les intentions de l'opposition de rechercher en commun les meilleurs moyens de résoudre les grands problèmes qui sont ceux de la France : ce qui compte pour elle, c'est le refus, la condamnation globale, sans nuance systématique, de la politique gouvernementale.

Nous avons, quant à nous, mis l'accent sur le changement et sur la nécessaire adaptation de notre vie politique aux exigences des temps présents. En dépit de ses affirmations, je ne pense pas que telle soit la préoccupation majeure de l'opposition : ses motivations et ses méthodes sont les mêmes depuis des années. Le texte de la motion de censure en est, je crois, un nouveau témoignage. En ce qui concerne aussi bien les critiques que les propositions, en dépit des bouleversements profonds qui ont caractérisé l'évolution de l'économie mondiale, le refrain est le même, indifférent au cours des choses et à l'évolution des situations.

Les critiques d'abord. Tout est mauvais dans notre action, comme si, par un malin plaisir ou par une attirance quasi magnétique pour l'erreur, le Gouvernement choisissait toujours la mauvaise voie. Pas un mot sur les réformes accomplies, sur les transformations profondes que nous avons engagées, pas un mot sur certains textes qui ne devaient pas être si mauvais puisque l'opposition les a votés, pas une ligne sur la conjoncture mondiale difficile à laquelle nous devons faire face. Partout un procès d'intention, qui repose, comme pour l'emploi, sur des statistiques inexacts ou qui affecte d'ignorer, comme c'est le cas pour les investissements, des décisions déjà clairement annoncées par le Gouvernement.

Deux seules innovations dans cette partie critique : la référence, rapide il est vrai, à l'agriculture et le passage sur la politique étrangère et la politique de défense. C'étaient, vous vous en souviendrez, des lacunes que je m'étais permis de relever dans la précédente motion de censure. Voilà cette omission réparée, sans que pourtant apparaissent dans ces domaines fondamentaux ne serait-ce, permettez-moi de le dire, que l'esquisse d'une esquisse de solutions constructives. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et sur plusieurs bancs des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Pas d'innovation non plus dans les propositions. C'est toujours la référence rituelle au programme commun, adopté il y a maintenant près de trois ans, et qui reste la bible, vieillissante mais immuable, malgré tous les changements intervenus. C'est aussi, pour les mesures urgentes ou immédiates qui sont proposées, le recours à l'affirmation facile, et j'en trouverai un témoignage dans les trois volets de l'action que suggère M. Mauroy et qui représenteraient, à eux seuls, probablement quelque chose comme le doublement du budget de l'Etat, des dépenses nouvelles, des mesures démagogiques sans jamais de référence à la solidarité ou à l'effort nécessaires dans une période difficile. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

En déposant cette motion de censure, il s'agit en réalité, pour vous, mesdames, messieurs les membres de l'opposition, et vous le savez bien, de vous donner l'illusion de la cohésion.

Je n'ai pas, quant à moi, à entrer dans ce jeu. Une motion de censure n'est pas une procédure faite pour obliger le Gouvernement à définir sa politique ou pour le contraindre, comme certains l'ont prétendu, à engager sa responsabilité sur un programme. Une motion de censure ne peut préjuger une action future ; elle ne peut que sanctionner une action passée.

C'est dans cet esprit que, conformément à l'article 49, alinéa 2, de la Constitution, je donnerai à l'Assemblée nationale toutes les explications auxquelles elle a droit sur notre situation et sur les mesures que le Gouvernement a prises pour tenter de résoudre les difficiles problèmes qui sont les nôtres. Mais je réserve à d'autres débats de l'actuelle session, et notamment à

celui qui sera consacré à l'examen des options du VII^e Plan, l'annonce et la discussion de nouvelles actions que nous nous proposons d'engager.

Notre première préoccupation a été de faire face à la crise économique internationale et à ses conséquences sur le plan national.

Il y a dix mois, la France, entraînée dans un mouvement de spéculation et d'inflation, atteinte par le choc encore tout récent de la hausse brutale du prix du pétrole, subissait un taux d'inflation élevé et un très fort déficit de son commerce extérieur. C'était pour le Gouvernement une mission essentielle et prioritaire que de rétablir au plus tôt les équilibres économiques fondamentaux.

Aussi, dès le 12 juin, le Gouvernement, nommé par le Président de la République le 28 mai, annonçait ses objectifs, les moyens qu'il mettait en œuvre et le calendrier qu'il se fixait. Beaucoup, à l'époque, ont estimé irréalistes les objectifs ou insuffisants les moyens. Aujourd'hui, il apparaît clairement que ces objectifs, tant en matière de prix qu'en matière de commerce extérieur, ont été atteints dans les délais et dans les conditions qui avaient été précisés, à cette tribune même, par M. le ministre de l'économie et des finances.

Dans le domaine des prix, la hausse qui se poursuivait il y a un an au rythme de 4,2 p. 100 par trimestre, soit 17 p. 100 environ par an, a été ramenée, pour les trois derniers mois, à 2,7 p. 100, ce qui correspond à un rythme annuel de l'ordre de 10 p. 100.

Tout porte à croire, et les enquêtes de conjoncture qui sont effectuées régulièrement auprès des entreprises sont significatives à cet égard, que cette évolution sera confirmée dans les prochains mois et que les prévisions qui avaient été également faites par le ministre de l'économie et des finances et par le Gouvernement seront — je l'indique à M. Mauroy qui m'a posé la question — également vérifiées dans les faits.

Pour le premier semestre, la hausse des prix de détail sera limitée à 5 p. 100. Avec 0,8 p. 100 en février, elle a été, en France, inférieure à celles qui ont été constatées en Belgique, en Italie et au Royaume-Uni, qui sont parmi nos proches partenaires, et surtout égale à la moyenne pondérée des hausses de prix de nos principaux partenaires commerciaux.

Quand on connaît la situation d'où nous sommes partis il y a un an, frappés par la crise ouverte à l'occasion de l'augmentation massive et brutale des prix du pétrole, on ne peut que souligner ce résultat ; nous le revendiquons d'ailleurs comme une belle victoire. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

C'est un résultat important car, si nous voulons affirmer durablement la compétitivité de nos produits, rétablir l'équilibre de notre balance des paiements et, enfin, relancer notre économie, notamment par le biais de l'exportation, nous devons, bien sûr, limiter notre inflation autant sinon plus que nos partenaires.

Pour une part, c'est vrai, le ralentissement de la hausse des prix est dû à des facteurs internationaux, notamment à la baisse des prix des matières premières ou à l'affaiblissement du dollar, mais, pour l'essentiel, il résulte d'une action volontaire et patiente menée par les pouvoirs publics.

Dans un pays qui, trop souvent dans son histoire, a connu l'inflation, les particuliers et les entreprises se résignent facilement à la hausse des prix. Il est donc nécessaire de veiller en permanence à ce que les prix pratiqués soient conformes à la réglementation, à ce que la concurrence joue au profit des consommateurs, à ce que les baisses éventuellement intervenues au niveau des matières premières se répercutent effectivement à celui des produits finis.

Au cours des derniers mois, des résultats non négligeables ont été obtenus, soit par application de contrôles, soit, lorsque c'était possible, par la conclusion d'accords négociés avec un certain nombre de professions intéressées.

En ce qui concerne le commerce extérieur, j'avais, en décembre dernier, donné à l'Assemblée nationale la primeur des bons résultats du mois de novembre. Depuis, l'évolution favorable, comme je l'avais laissé entendre à ce moment, s'est confirmée, et notre commerce extérieur a été pratiquement équilibré dans les premiers mois de cette année. Le taux de couverture de nos échanges, corrigé des variations saisonnières, a été de 99,4 p. 100 pour le mois de janvier et de 104,8 p. 100 pour le mois de février.

Et pour ramener à plus de modestie dans la prévision certains orateurs de l'opposition, je leur demanderai de bien vouloir se reporter, à cet égard, aux propos qu'ils tenaient lors de la

discussion sur la dernière motion de censure : ils faisaient alors des prévisions catastrophiques sur l'évolution de ce commerce extérieur et se livraient à une ironie dérisoire lorsque j'affirmais qu'au début de l'année noire balance commerciale retrouverait son équilibre.

Quant à l'ensemble de l'année 1974, alors que la charge supplémentaire due au seul renchérissement du pétrole que nous importons était de l'ordre de 35 milliards de francs, notre déficit commercial a pu être, conformément à ce que j'avais annoncé à l'époque, réduit à la moitié environ de cette somme.

M. Robert Fabre. Et les emprunts ?

M. le Premier ministre. Cela n'a aucun rapport, je parle de la balance commerciale.

Ce progrès résulte pour l'essentiel d'une réduction du coût des importations pour lesquelles, il est vrai, nous avons bénéficié de certains facteurs extérieurs : baisse des matières premières, réduction de certaines importations du fait du ralentissement de l'activité ; mais l'essentiel, là encore, est dû à la politique d'économie menée par le Gouvernement.

Ainsi, en matière d'énergie, nous avons pu en 1974, rompre avec la tendance passée, qui comportait de fortes progressions annuelles, et réduire de 6 p. 100 notre consommation du pétrole. Ce résultat permet une économie de devises de l'ordre de 3 milliards de francs par an.

Contrairement à ce qu'a cru pouvoir affirmer tout à l'heure M. Mauroy, je puis assurer que nos importations n'ont cessé de diminuer depuis quatre mois et que nos exportations, contrairement à ce qu'il a cru déceler dans les sources d'information dont il s'est servi, n'ont cessé dans le même temps de croître.

Elles progressent, en effet, malgré une sensible diminution de nos ventes de produits agricoles et de produits bruts ou semi-transformés. Cela signifie que nos exportations industrielles, notamment de biens d'équipement qui contiennent la plus forte valeur ajoutée, sont en très net progrès et traduit d'ailleurs les résultats importants du bilan de notre politique industrielle des dernières années.

Les importants contrats conclus avec les pays du Moyen-Orient et les pays de l'Est vont d'ailleurs relayer et amplifier cette amélioration très nette de la structure par biens et par zones géographiques de notre balance des paiements. Sur ce point encore, nous aurons sensiblement progressé dans le sens des intérêts de la France.

Dans ce domaine, d'ailleurs, la motion de censure résume curieusement les conceptions de l'opposition quand elle précise que « la politique d'exportation à outrance se heurte à une concurrence internationale sauvage ».

Cela signifie, si j'ose dire, que pour se mettre à l'abri de la concurrence internationale, il suffirait de ne pas exporter. (*Rires sur de nombreux bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Vous me permettrez de ne pas partager ce sentiment et de remarquer que les résultats de notre politique dans ce domaine se sont traduits concrètement sur le marché des changes.

Non seulement le franc n'a pas suivi le dollar dans la chute que celui-ci a connue depuis quelques mois, mais son cours s'est amélioré de 3 p. 100 environ depuis le début de l'année par rapport aux deux monnaies européennes réputées les plus fortes, le deutsche mark et le franc suisse. Par rapport à l'ensemble des principales monnaies mondiales, le franc se trouve aujourd'hui à un niveau supérieur à celui du 18 janvier 1974, date — vous vous en souvenez — du début du flottement de notre monnaie. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Contrairement aux prévisions des orateurs de l'opposition lors de la discussion sur la dernière motion de censure, voilà quelques mois seulement, notre monnaie est aujourd'hui l'une des plus stables et des plus recherchées sur le marché international. Elle pourra ainsi, le jour où les circonstances monétaires internationales s'y prêteront, rejoindre sans difficulté ce qu'il est convenu d'appeler « le serpent » européen.

Ainsi, nous avons tenu les engagements pris il y a dix mois, malgré les grandes difficultés auxquelles nous nous sommes heurtés. Nous sommes sur la voie du rétablissement de nos équilibres.

Les signataires de la motion de censure trompent les Français quand ils prétendent le contraire. Ils font de même quand ils veulent faire croire, par la technique de l'amalgame qui leur est si chère, que le ralentissement de l'activité économique que nous constatons aujourd'hui est la conséquence d'un effort de redressement mal conduit.

Sans doute, l'activité s'est-elle ralentie dans le monde entier ; mais, monsieur Mauroy, elle s'est ralentie moins en France que partout ailleurs.

Ce phénomène ne résulte pas du plan de rétablissement des équilibres arrêté le 12 juin dernier, mais d'un mouvement d'ensemble de l'économie internationale. A la fin d'une période d'expansion et d'inflation, le choc de la crise du pétrole a provoqué dans le monde une modification radicale du comportement des personnes et des entreprises. Celles-ci ont brusquement cessé de vouloir acheter et le mouvement de déstockage a rapidement pris un caractère brutal.

Il n'était pas possible de soustraire totalement notre pays à ce phénomène de dépression. L'essentiel était de parvenir à en limiter les effets autant que faire se pouvait, de façon à éviter des conséquences irréparables. Ce résultat semble bien avoir été atteint, grâce à la politique que nous avons conduite.

Selon l'O. C. D. E., de tous les pays industrialisés la France est celui qui a réussi à être le moins touché par la crise de l'activité des derniers mois.

Je n'aurais pas, monsieur Mauroy, cité de chiffres si vous n'aviez pas avancé des affirmations qui sont totalement démenties par les données les plus sérieuses. Vous me permettez donc de reprendre les dernières statistiques de l'O. C. D. E.

S'agissant de la progression du produit national brut, la France, pour 1974, est en tête des sept grands pays industriels, avec une augmentation de 4,5 p. 100, la moitié des autres pays ayant une progression affectée d'un signe négatif. Toujours d'après l'O. C. D. E., pour 1975, la France serait le seul pays à avoir une progression du produit national brut supérieure à 2,5 p. 100 — l'O. C. D. E. avance le taux de 2,8 p. 100 — alors que plusieurs pays qui nous entourent auront une croissance affectée d'un signe négatif.

Quant aux investissements, d'après l'O. C. D. E., la France, parmi ces mêmes pays, est celui qui leur a affecté la part la plus importante de son produit national brut : c'est le seul pays pour lequel cet organisme prévoit pour 1975 une progression des investissements.

J'ai cité ces chiffres, monsieur Mauroy, pour rétablir une vérité économique qu'il est indispensable de connaître lorsqu'on veut porter un jugement d'ensemble sur une situation et, a fortiori, condamner l'action économique du Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Notre activité n'en a pas moins subi un important ralentissement, lequel a entraîné de graves conséquences sur l'emploi. Mais la situation à cet égard doit également être appréciée à son juste niveau : il est absurde de lancer devant l'opinion le chiffre de un million — et pourquoi pas de un million et demi ? — de chômeurs.

Ces chiffres ne reposent sur rien (*Exclamations sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche*) et n'ont pour seul résultat que de créer le désordre par la crainte du désordre. On tente ainsi de saper chez les Français la confiance dans l'avenir et de les empêcher de voir les vrais problèmes. (*Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs. — Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

A la fin du mois de février, il y avait un peu moins de 770 000 demandeurs d'emploi. Ce chiffre comprend toutes les catégories de personnes à la recherche d'un emploi : jeunes sortant du système scolaire, travailleurs licenciés, femmes souhaitant prendre ou reprendre une activité. (*Protestations sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche. — Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Nombreuses voies sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche. C'est faux !

M. le Premier ministre. Il ne suffit pas de crier « c'est faux » — ni, d'ailleurs, pour d'autres d'applaudir — il faut essayer de démontrer l'exactitude de ses propos. Or, messieurs de l'opposition, vous n'avez jamais apporté le plus petit commencement de preuve aux assertions mensongères que vous avancez en matière d'emploi !

Les seuls chiffres que nous connaissons proviennent de l'Agence nationale pour l'emploi ; ils sont reconnus comme valables par toutes les instances internationales. (*Exclamations sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.*)

Et même lorsque nous avançons que 770 000 demandes d'emploi ne sont pas satisfaites, ce n'est pas exact ; le chiffre

réel est inférieur de 15 p. 100 environ. En effet, les enquêtes statistiques que vient d'entreprendre le ministère du travail sur ce plan démontrent que quinze jours à peu près s'écoulent entre le moment où le demandeur d'emploi est placé — notamment par l'intermédiaire de l'Agence — et celui où il est rayé de la liste des demandeurs d'emploi. (*Applaudissements sur de nombreux bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Ce sujet est sérieux, et il ne convient pas d'en plaisanter, ni de s'en servir pour faire de la démagogie ! (*Exclamations sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.*)

Messieurs de l'opposition, vous utilisez la situation de l'emploi pour essayer de mobiliser politiquement l'opinion. Ce n'est pas sérieux !

Un député communiste. C'est vous qui n'êtes pas sérieux !

M. le Premier ministre. Dans ce domaine de l'emploi, par rapport à la situation d'il y a un an qui était caractérisée, chacun le sait, par un très fort taux de croissance, l'augmentation du nombre des demandeurs d'emploi est inférieure à 2 p. 100 de la population active.

M. Paul Laurent. Rappelez-vous que des chômeurs vous écoutent !

M. le Premier ministre. C'est trop, bien sûr ! C'est beaucoup trop ; mais les proportions doivent être ramenées à un juste niveau si l'on veut véritablement informer les Français de la situation et non pas, messieurs de l'opposition, de ce qu'on souhaiterait qu'il se passe ! (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Ces chiffres donnent pour notre pays un taux de chômage inférieur à celui que connaissent tous les pays qui l'entourent.

M. Henri Lucas. Cela nous avance !

M. le Premier ministre. Je remarque, notamment, que certains gouvernements socialistes en Europe n'ont pas réussi à maintenir leur situation de l'emploi au niveau même de celle que nous constatons aujourd'hui en France, certes avec préoccupation et en la déplorant. Et, pourtant, notre pays est encore celui où le niveau de l'emploi s'est le moins dégradé, parmi tous les pays industriels qui nous entourent.

M. Guy Ducloné. Les pays capitalistes !

M. le Premier ministre. Mais ce qui me paraît important dans le domaine de l'emploi, c'est que, depuis quelques semaines, le rythme de progression du chômage s'est sensiblement ralenti et que le nombre de personnes touchées par le chômage partiel indemnisé, qui a atteint jusqu'à 420 000 au mois de décembre dernier, a été ramené à 226 000 au mois de février.

Il est vrai que deux éléments plus préoccupants de cette situation demeurent : d'abord, les offres d'emploi ne connaissent aucune amélioration depuis plusieurs mois et leur nombre diminue même. Cela montre que les entreprises hésitent toujours à embaucher du personnel supplémentaire et qu'elles attendent pour cela que se dessine une reprise plus franche de l'activité.

Ensuite, le pourcentage des jeunes dans le nombre total des demandeurs d'emploi se maintient à un niveau trop élevé, ce qui est pour moi la préoccupation majeure ; d'ailleurs, je proposerai prochainement à l'Assemblée nationale des mesures concrètes et, je l'espère, efficaces en ce domaine.

M. Georges Marchais. 41 p. 100 des chômeurs sont des jeunes de moins de vingt-cinq ans.

M. le Premier ministre. Telle est la situation actuelle de l'emploi. Mais je sais que, par-delà les chiffres, il y a des réalités humaines. Je sais, on l'a rappelé à cette tribune, que des entreprises ferment, que des régions, surtout celles où l'industrie du bâtiment et des travaux publics est importante, sont inquiètes. Des hommes et des femmes privés d'emploi sont amenés à douter d'eux-mêmes et de la société.

Un député socialiste. Et de vous !

M. le Premier ministre. Le Gouvernement a donc pris un certain nombre de mesures propres à soulager la situation des travailleurs à la recherche d'un emploi, à assurer à ceux qui ne sont pas touchés par le chômage le maintien de leur pouvoir d'achat et à soutenir enfin l'activité économique du pays.

Le 19 juin dernier, j'avais demandé aux organisations syndicales et professionnelles de prendre conjointement des mesures pour améliorer la protection des travailleurs contre les risques de perte d'emploi. Je me félicite que deux accords nationaux

interprofessionnels aient été signés : le premier institue une garantie de ressources assurant le maintien du salaire antérieur — et non pas 90 p. 100 — pendant un an, en cas de licenciement, monsieur Mauroy, collectif ou individuel pour cause économique.

M. Guy Ducoloné. Combien la perçoivent ?

M. le Premier ministre. Tous ceux qui sont licenciés pour cause économique...

M. Robert Ballanger. Mais non !

M. le Premier ministre. ...soit individuellement, soit collectivement, conformément à l'accord qui a été signé entre les organisations syndicales et professionnelles, ne vous en déplaît, messieurs. (*Exclamations sur les bancs des communistes.*)

M. Robert Ballanger. Des chiffres !

M. le Premier ministre. Actuellement, monsieur Ballanger, 61 000 dossiers sont constitués, si je ne me trompe.

Plusieurs voix sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche. Pour 700 000 chômeurs !

M. Robert Ballanger. Monsieur le Premier ministre, me permettez-vous de vous interrompre ?

M. le Premier ministre. Je vous en prie.

M. Robert-André Vivien. Quand les députés communistes ne vont pas faire irruption dans les bureaux des ministres, c'est dans leurs discours !

M. le président. La parole est à M. Ballanger, avec l'autorisation de M. le Premier ministre.

M. Robert Ballanger. Monsieur le Premier ministre, vous avez contesté le chiffre de 1 200 000 chômeurs, sans d'ailleurs faire allusion aux chômeurs partiels, qui sont plusieurs centaines de milliers.

M. le Premier ministre. J'en ai parlé, monsieur Ballanger, mais vous ne m'avez pas écouté.

M. Robert Ballanger. D'abord, je ne vois pas en quoi votre responsabilité serait moins grande s'il y avait 800 000 chômeurs au lieu de un million. Ces 800 000 familles dont le chef de famille est privé d'emploi se trouveraient quand même dans la misère. (*Protestations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Ensuite, les calculs qui aboutissent à fixer à 1 200 000 le nombre des chômeurs sont faits en fonction de données statistiques et d'un coefficient de raccordement fixé scientifiquement à 1,46 par le Bureau international du travail.

De cela, vous ne sortirez pas, à moins de mettre en accusation le Bureau international du travail. (*Protestations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

M. Robert-André Vivien. Que d'inexactitudes !

M. Robert Ballanger. Enfin, vous faites grand bruit, depuis plusieurs mois, sur le fait que les chômeurs toucheraient 90 p. 100 de leur salaire et, lors d'une audience que vous nous avez accordée, vous avez insisté sur cette donnée.

J'ai vérifié : les chiffres qu'on m'a fournis révèlent qu'au 31 mars 1975, 13 000 chômeurs seulement sur les 800 000 que vous comptabilisez percevaient cette compensation.

Aujourd'hui, mercredi 9 avril 1975, combien de chômeurs touchent 90 p. 100 de leur salaire ? Répondez à cette question ! (*Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.*)

M. le Premier ministre. Je répondrai même aux deux, monsieur Ballanger, pour vous être agréable.

Je m'étonne un peu que ces problèmes sociaux, difficiles, préoccupants, ne fassent pas de votre part l'objet d'un examen plus attentif. En effet, vous prétendez d'abord qu'il faut affecter un coefficient de 1,46 au nombre de demandeurs d'emploi pour en déduire la population disponible à la recherche d'un emploi. Ce n'est pas exact ; là encore, il faut mieux vous renseigner.

Il est bien évident que les structures économiques et sociales diffèrent selon les pays. Pour déduire la population disponible à la recherche d'un emploi — notion d'ailleurs assez vague, mais statistiquement admise — du nombre des demandeurs d'emploi inscrits, il convient de procéder à des enquêtes.

Ces enquêtes ont été faites, naturellement, par l'I. N. S. E. E. qui est un organisme dont on ne conteste généralement pas la honne foi ou le bien-fondé des conclusions. Or, il est apparu,

à la suite de la dernière enquête annuelle, que le coefficient permettant de passer du nombre de demandeurs d'emploi à la population disponible à la recherche d'un emploi était non pas de 1,4, monsieur Ballanger, mais de 1,0046, ce qui est tout à fait différent. (*Protestations sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche. — Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Cette constatation permet d'affirmer qu'en réalité le nombre de personnes disponibles à la recherche d'un emploi — si tant est d'ailleurs qu'il ait une véritable signification, ce que je conteste pour ma part — est, à 0,0046 près, le même que celui des demandeurs d'emploi non satisfaits.

Mais il y a une autre vérité, monsieur Ballanger, c'est que d'autres enquêtes — menées par le ministère du travail, je l'ai déjà dit — révèlent que, pour des raisons qui tiennent à la lourdeur des procédures, quinze jours sont au moins nécessaires pour rayer un demandeur qui a trouvé un emploi ; ainsi, en réalité, nos statistiques font apparaître 15 p. 100 de demandeurs d'emploi en trop. La population disponible à la recherche d'un emploi est aussi, selon toute vraisemblance, sensiblement inférieure à 800 000 personnes.

M. Gilbert Schwartz. Et les nouveaux demandeurs d'emploi ?

M. le Premier ministre. Je vais maintenant répondre à votre deuxième question, monsieur Ballanger, en regrettant que vous ne suiviez pas, semble-t-il, d'assez près les négociations sociales. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et des républicains indépendants.*)

Lorsque s'est posé le problème des licenciements, nous avons engagé deux actions.

La première visait, par la voie législative, prolongeant un accord entre partenaires sociaux, vous vous en souvenez peut-être, à renforcer les garanties données aux travailleurs en cas de licenciement collectif ou individuel pour cause économique.

La deuxième a consisté à demander aux organisations syndicales et patronales de mettre en place un système d'indemnisation qui, en fait, permette de garantir 100 p. 100 du salaire net aux travailleurs licenciés pour cause économique.

C'est cet accord qui a été conclu en octobre pour être mis en œuvre à compter du 2 décembre dernier. Il ne concerne pas tous les chômeurs, mais seulement ceux qui sont victimes d'un licenciement. De plus, il n'a pas été signé par l'Etat, mais par les syndicats ouvriers et le patronat, ce qui est différent. Il est appliqué par l'U. N. E. D. I. C., laquelle n'est pas sous la tutelle de l'Etat.

Cet organisme, qui accomplit remarquablement sa mission et auquel je tiens à rendre hommage, a mis un certain temps, c'est vrai, pour mettre en place les procédures lui permettant de liquider les dossiers en instance. Il y a peu encore, le nombre des demandes satisfaites n'était que de treize mille : on m'avait même dit onze mille. Soixante mille dossiers environ doivent être actuellement déposés.

Après m'être renseigné auprès de l'U. N. E. D. I. C., je peux vous dire, monsieur Ballanger, que dans les jours qui viennent cet organisme, dont je rappelle qu'il a un caractère paritaire et syndical mais non d'Etat, aura terminé la mise en œuvre des moyens qui lui permettront d'assurer à tous les travailleurs licenciés, individuellement ou collectivement, pour cause économique le maintien de leur salaire pendant quatre périodes de trois mois consécutifs à compter du 2 décembre dernier. Tel est l'objet de cet accord. Avant de critiquer un accord ou une procédure, il convient de se renseigner pour savoir exactement ce qu'ils recouvrent. (*Vifs applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

En ce qui concerne le maintien du pouvoir d'achat pour l'ensemble de salariés, j'avais demandé, en novembre dernier, aux organisations professionnelles et syndicales de rechercher pour 1975 la conclusion d'accords salariaux assurant à tous le maintien du pouvoir d'achat et garantissant une progression supérieure aux salariés les moins favorisés.

Je m'étais engagé à ce que le Gouvernement, dans la fonction publique, et les directions des entreprises publiques suivent la même démarche. Cet engagement a été tenu ; à ce jour, en effet, une vingtaine d'accords ont été conclus dans les principales entreprises publiques et dans la fonction publique.

Le vrai problème, malgré l'offensive systématique conduite par certains syndicaux, n'est donc pas aujourd'hui dans le secteur public. Il réside, en fait, dans le développement du chômage partiel qui entraîne des pertes de rémunération souvent sensibles pour les salariés travaillant dans certaines entreprises, notamment les petites et les moyennes, ou dans certaines branches. Ainsi, une disparité inquiétante apparaît entre ceux qui voient leur pouvoir d'achat progresser ou se maintenir

et ceux qui, du fait de la diminution du nombre d'heures de travail, le voient se réduire.

Une telle situation est profondément injuste pour les travailleurs qui en sont victimes. Elle doit être combattue à tout prix et rapidement.

Dans cet esprit, le 4 mars dernier, j'ai demandé aux organisations syndicales et professionnelles d'engager des négociations en vue d'une refonte profonde du régime d'indemnisation du chômage partiel. Je leur ai suggéré de relever dans une première étape, avant toute réforme plus ample, le montant de l'indemnité versée par l'entreprise pour permettre aux chômeurs partiels de percevoir tout de suite des ressources améliorées. J'ai promis que l'Etat, pour ce qui le concerne, prendrait simultanément des mesures substantielles.

Ce premier objectif a été atteint puisqu'un accord a été conclu qui relève l'indemnité horaire versée par l'entreprise de trois francs à trois francs cinquante et entraîne simultanément le relèvement de l'aide de l'Etat auquel je m'étais engagé. C'est un avantage important pour les travailleurs qui subissent actuellement le chômage partiel. Je m'étonne un peu que l'accord prévoyant l'octroi de cet avantage substantiel n'ait été signé que par une seule organisation syndicale.

M. Guy Ducloné. Par M. Bergeron !

M. le Premier ministre. Il faut croire qu'il a véritablement et avant tout pour objectif l'amélioration de la situation des travailleurs atteints par le chômage partiel. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Il nous faut maintenant examiner dans quelles conditions la seconde étape peut être engagée. Je souhaite vivement qu'en cette matière qui, je le répète, est à mes yeux essentielle, les organisations professionnelles et syndicales prennent toutes les dispositions nécessaires pour parvenir à un nouveau type d'accord d'indemnisation du chômage partiel. Celles-ci peuvent résulter d'un accord national interprofessionnel ou encore d'accords par branche ou par entreprise prévoyant des réductions conjoncturelles de la durée du travail. L'Etat est prêt, le moment venu, à apporter sa contribution.

Sécurité de l'emploi, sécurité des revenus, ces deux objectifs sont pour nous essentiels. Dans cette période difficile, leur réalisation suppose le concours de tous.

Quand j'utilise la formule « le concours de tous », je n'ai pas l'illusion de croire que brusquement, dans notre société, les tensions vont s'atténuer par la grâce d'une sorte d'armistice social. Si la grève est une arme légitime entre les mains des travailleurs, chacun doit prendre conscience de la nécessité de sauvegarder l'essentiel.

Aujourd'hui, pour les travailleurs, l'essentiel, c'est la sécurité. Or cette sécurité serait compromise si des tentatives d'agitation qui ne seraient pas seulement motivées par l'intérêt des travailleurs devaient se développer.

Enfin, troisième axe de cette action, le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures pour soutenir la conjoncture et éviter que certaines entreprises ou certains secteurs économiques ne soient trop atteints par le ralentissement de l'activité.

Plutôt que de procéder à une relance globale et massive qui aurait comporté des risques évidents en matière de prix et de commerce extérieur, compromettant ainsi l'activité elle-même, nous préférons agir par des mesures sélectives.

Il s'agit en particulier de protéger les citoyens les plus vulnérables dans la conjoncture actuelle. Ainsi, des mesures d'aide ont été prises en faveur des agriculteurs de façon à compenser la perte de revenus consécutive à l'évolution défavorable des marchés et des coûts de production.

Dans cet esprit, le Gouvernement a arrêté, entre juillet 1974 et février dernier, un ensemble de mesures nationales qui ont accru le revenu agricole de près de six milliards de francs. A cela s'ajoute l'effet des relèvements de prix obtenus à Bruxelles, d'abord à l'automne 1974, puis en février dernier pour la campagne 1975-1976.

Jamais, dans le passé, un tel effort n'avait été fait pour l'agriculture en période de crise. Si nous l'avons fait, c'est parce que nous savons que la prospérité du pays, la sécurité de ses approvisionnements et l'équilibre de sa balance des paiements reposent en grande partie sur les progrès de notre agriculture.

Des mesures ont, d'autre part, été prises en faveur des personnes âgées et des familles. Le relèvement du minimum vieillesse et des prestations familiales a été avancé au 1^{er} avril.

L'ensemble de ces mesures, auxquelles s'ajoute le remboursement prochain de la majoration exceptionnelle d'impôt sur le revenu de 1974, entraîne une augmentation du revenu disponible des ménages de l'ordre de cinq milliards de francs.

Pour soutenir l'activité du secteur du bâtiment et des travaux publics, notamment dans les régions les plus défavorisées, l'engagement des dépenses inscrites au budget de l'Etat a été sensiblement accéléré : le nombre de logements aidés a été augmenté de 30 000 unités ; les prix plafonds applicables pour ces logements ont été relevés ; diverses mesures techniques ont permis aux ménages à revenus modestes d'accéder plus facilement au crédit pour financer leur logement.

Pour stimuler l'investissement productif, de nombreuses dispositions ont été prises pour permettre aux entreprises de disposer de moyens de financement plus abondants et à meilleur marché. Il s'agit non seulement du rétablissement anticipé du régime de l'amortissement dégressif mais aussi des dotations sensiblement augmentées du F. D. E. S., de l'article 8 de la caisse nationale des marchés de l'Etat, des conditions de crédit pour l'achat des véhicules utilitaires, des trois milliards supplémentaires de crédits aux entreprises exportatrices.

De plus, une procédure de concertation a été engagée pour définir, avant la fin de ce mois, le contenu et les modalités de nouvelles mesures d'incitation à l'investissement productif.

Vous le constatez, le Gouvernement n'est pas resté inactif ; il ne sacrifie pas l'emploi à un souci exclusif de rigueur et d'orthodoxie ; il se sent responsable de l'ensemble de l'économie pour les mois, mais aussi pour les années à venir.

Il n'y a pas, pour un pays moderne, d'expansion durable dans l'inflation et le déséquilibre extérieur. Notre responsabilité est de choisir avec soin les mesures de soutien que nous prenons de façon à susciter la reprise de l'économie, à rétablir une croissance dans l'équilibre, et non d'écouter les sirènes qui nous conduiraient tout droit vers le gouffre dans lequel nous sommes trop souvent tombés et où nous avons connu une reprise de l'inflation et non de l'activité.

Reste enfin le problème de la défense et l'incroyable campagne menée pour accrédiiter l'idée que la France réintégrerait l'O. T. A. N.

A défaut de pouvoir s'entendre sur les modalités de la défense nationale et la nécessité d'une force nationale de dissuasion, l'opposition a limité à cette contre-vérité les ambitions de sa motion de censure. Je regrette que l'absence de M. Mitterrand, guide reconnu, bien que, semble-t-il, parfois contesté, de l'opposition ne nous permette pas d'avoir enfin une idée claire sur la doctrine socialo-communiste en matière de défense. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Dans son allocution télévisée du 25 mars dernier, le Président de la République vient de définir la politique de défense de la France. Ses propos ont été sans ambages. Il convient d'en tirer toutes les conséquences.

Le Président de la République a résumé en une phrase tout ce qu'implique une défense nationale indépendante : « d'abord disposer nous-mêmes des moyens nécessaires pour assurer notre défense et, ensuite, décider nous-mêmes des circonstances dans lesquelles nous devrions utiliser ces moyens. »

Ainsi se trouve confirmée d'éclatante façon, par la plus haute autorité de l'Etat, une politique dont nous savons tous qu'elle est la règle fondamentale de notre action dans le monde d'aujourd'hui. L'indépendance s'affirme, se prouve, se conquiert. Elle définit, pour un Etat, des obligations et des possibilités précises. Elle est la capacité de prendre librement les décisions dont dépend le destin du peuple tout entier. Elle implique que le gouvernement français ait les mains parfaitement libres pour défendre, s'il le fallait un jour, nos intérêts vitaux.

La France assume toute la responsabilité de sa propre défense. Telle est notre politique. Telle est la vérité.

Nos moyens militaires dépendent de nous seuls. Ils ne peuvent être engagés que par la décision souveraine des seuls responsables de la politique française en considération des seuls intérêts français. La France s'est dégagée, voici neuf ans, d'une organisation de défense intégrée où elle se trouvait subordonnée à des décisions dont elle n'eût pas été maîtresse. Et je n'aurai pas la cruauté de reprendre la motion de censure déposée en 1966 par le groupe socialiste pour protester contre le retrait de la France de l'O. T. A. N. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

M. André Fanton. Très bien !

M. le Premier ministre. ... ni de souligner l'identité de certains de ses signataires avec ceux que nous retrouvons aujourd'hui. (*Applaudissements sur les mêmes bancs. — Protestations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.*)

M. Gaston Defferre. Monsieur le Premier ministre, me permettez-vous de vous interrompre ?

M. le Premier ministre. Je vous en prie.

M. le président. La parole est à M. Defferre, avec l'autorisation de M. le Premier ministre.

M. Gaston Defferre. Monsieur le Premier ministre, la motion de censure de 1966 n'avait pas été déposée pour protester contre le retrait de la France de l'O.T.A.N. mais contre le fait que cette décision ait été prise sans consulter le Parlement. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche. — Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et des républicains indépendants.*)

Depuis, nous avons confirmé cette attitude car, aussi bien dans le programme du parti socialiste que dans le programme commun de la gauche, nous ne demandons pas le retour de la France dans l'O.T.A.N. Vous et vos amis confondez souvent volontairement l'O.T.A.N. et le pacte atlantique. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.*)

M. le Premier ministre. Monsieur Defferre, j'aurai la courtoisie de ne pas insister. Il est tout à fait naturel qu'en politique les choses évoluent. (*Rires sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Mais j'ai sous les yeux aussi bien le texte de la motion de censure de 1966 que le compte rendu du débat auquel elle a donné lieu. Je vous engage vivement à les relire. Le fait que nombre des signataires de cette motion de censure sont les mêmes qui, par celle que nous discutons aujourd'hui, nous reprochent je ne sais quelle intention de retour dans l'organisation intégrée de défense ne manque pas de piquant. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Mais passons ! L'erreur est humaine. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Monsieur Defferre, je ne sais à quelle motion de censure je dois rattacher votre position, mais permettez-moi de vous dire que la France n'est pas rentrée dans cette organisation. Elle n'y rentre pas. Elle n'y rentrera pas. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*) Quiconque affirme le contraire dit un mensonge et sait qu'il ment.

C'est mentir que de prétendre que la politique de la France a changé. C'est mentir que de prétendre que le Gouvernement renonce à l'indépendance nationale. C'est mentir plus encore que de réclamer à grands cris une défense indépendante et combattre sans relâche le seul instrument décisif de cette indépendance, c'est-à-dire la dissuasion nucléaire nationale. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et des républicains indépendants.*)

Le Gouvernement présentera, le moment venu, à l'Assemblée nationale des propositions budgétaires qui répondent aux besoins d'une défense indépendante. Car on ne peut à la fois — le Président de la République l'a souligné — souhaiter une défense indépendante et en refuser les moyens à la nation. (*Applaudissements sur divers bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

On ne peut critiquer sans relâche l'armée, la politique nationale d'armement, la conception même de notre défense, toujours fondée sur la maîtrise de nos décisions, et accuser en même temps le Gouvernement de préparer je ne sais quel retour clandestin dans l'O.T.A.N. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et des républicains indépendants.*)

Cette politique répond à nos possibilités.

La qualité de notre recherche scientifique, l'importance de notre potentiel industriel, le développement de notre économie nous permettent de maîtriser les techniques de l'armement du xx^e siècle, de le fabriquer et d'en doter nos forces.

Dans une stratégie de dissuasion, les responsabilités ne se partagent pas. C'est la chance de la France d'avoir un Etat : les institutions de la V^e République confèrent au Président de la République la responsabilité suprême de prendre les décisions qui engagent la nation, fort du mandat qui lui a été confié.

Enfin — c'est la dernière condition et non la moindre — il n'est de défense nationale que s'il existe une volonté nationale de se défendre. Eh bien, malgré les arguties et les provocations, je ne crois pas que cette volonté puisse être mise en doute. Les Français savent qu'ils sont libres — ils connaissent le prix de la liberté — et ils entendent rester libres. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Il serait tentant pour moi de terminer là mon propos. Vivre libre dans un pays libre ; cette formule simple résume toute notre action politique, toute notre action sociale, toute notre action de défense.

Sur chacun de ces points, je crois avoir répondu aux griefs dérisoires mis bout à bout par ceux qui croient sans doute qu'il suffit de refuser tout pour savoir gouverner.

Il me semble pourtant que l'Assemblée pourrait s'estimer digne si je ne rappelais en conclusion ce qui fonde depuis le début et continuera de fonder l'action du Gouvernement.

Voici dix mois, je vous ai dit dans ma déclaration de politique générale, qui définissait les lignes de force de notre entreprise, que nous avions pour tâche, conformément aux directives données par le Président de la République, de conduire le changement de notre société, c'est-à-dire de poursuivre son adaptation permanente aux exigences des temps contemporains.

Nous avons commencé de le faire dès notre entrée en charge. Nous le faisons plus méthodiquement et plus profondément chaque jour. De tout cela, bien sûr, la motion de censure ne dit rien !

Nous rétablissons les équilibres économiques sans demander de faire de pause dans le progrès social.

Nous avons engagé des réformes considérables qui transforment, dans les réalités les plus décisives de la vie quotidienne, les conditions d'existence, d'éducation, de logement des Français.

Nous avons fait voter l'abaissement de l'âge de la majorité à dix-huit ans.

Nous avons fait adopter une loi libérale en ce qui concerne l'interruption volontaire de grossesse. (*Exclamations sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.*)

Plusieurs voix sur les bancs des socialistes, des radicaux de gauche et des communistes. Grâce à la gauche !

M. le Premier ministre. Nous avons commencé, tout en sachant combien c'est une tâche délicate et complexe, d'améliorer, dans les faits et non dans les mots, la condition des femmes de notre pays.

Tout cela, nos censeurs semblent l'ignorer ou le mépriser.

Est-ce donc cela le contrôle parlementaire ? Est-ce donc cela l'exercice démocratique de la nécessaire fonction d'opposition dans une société d'hommes libres ?

Il n'est personne dans ce pays qui ne sache combien, malgré les immense difficultés de la conjoncture, le Gouvernement s'attache à mener une action prioritaire en faveur de tous ceux que le progrès même des sociétés modernes meurtrit plus qu'il ne les aide.

Pour les personnes âgées, pour les veuves, pour tous les handicapés, pour les travailleurs immigrés, nous savons combien nous avons encore à faire ; mais vous savez ce qui a déjà été fait.

Cela n'est qu'un début. Nous sommes les premiers à le dire. Nous n'avons pas tout fait et nous n'avons pas la prétention de penser pouvoir tout faire, compte tenu des moyens qui sont les nôtres.

A la différence de ceux qui nous censurent, nous ne prétendons pas tout changer en un jour, par une opération magique qui transformerait d'un seul coup la condition même des hommes.

M. Guy Ducloné. C'est la majorité silencieuse !

M. le président. Imitez-la ! (*Sourires.*)

M. le Premier ministre. Dans cette session qui commence, nous vous proposons d'adopter le projet de loi sur le divorce, d'adopter le projet de loi qui permettra de mieux lutter contre les spéculations foncières, d'adopter le projet de loi qui reformera les finances locales.

Plusieurs voix sur les bancs des socialistes, des radicaux de gauche et des communistes. Avec quelle majorité ?

M. le Premier ministre. Je sais, messieurs, que votre contribution à la législation est en général modeste. Ayez au moins la courtoisie d'écouter si vous ne voulez pas agir. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants, des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux. — Exclamations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

Pour sa part, le Gouvernement poursuivra son action pour favoriser dans tous les secteurs l'amélioration concrète des conditions de travail, pour développer la protection contre les licenciements, pour assurer les garanties nécessaires aux travailleurs atteints par le chômage partiel.

Tout cela n'est sans doute que peu de chose au regard de ceux qui feignent de croire que la seule façon d'améliorer le sort des hommes est de ruiner la société dans laquelle ces

hommes vivent. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants, des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Pour ce qui nous concerne, nous n'attendons pas demain pour améliorer ce qui peut l'être, pour rendre la société, dans toute la mesure de nos possibilités, moins contraignante et plus humaine.

Nos censeurs le savent bien, et cela me conduit, pour terminer, à poser une question : qui est vraiment visé par cette motion de censure ? Qui s'agit-il de « contraindre », comme il a été dit ?

Ce n'est évidemment pas le Gouvernement de la République qui ne réagit pas sous les impulsions de la censure et qui du reste est assuré d'une majorité au Parlement. N'est-ce donc pas plutôt certains des signataires de la motion elle-même ?

N'est-ce pas eux bien plus que nous qu'il s'agit en quelque sorte d'emprisonner dans un texte dont chaque paragraphe porte la marque — entre toutes reconnaissable — des véritables auteurs de cette initiative ?

Il ne m'appartient pas d'en juger et au reste, pour tout vous dire, cela m'est indifférent, car je n'ai pas l'intention d'entrer dans ces querelles politiques.

Une fois de plus, dans une période difficile, la France doit choisir entre le renoncement et l'effort. Eh ! bien, mesdames, messieurs les députés, pour ma part, j'ai choisi. Mon devoir est simple. Fort de la confiance d'une majorité unie, responsable et lucide...

M. Henri Lucas. Silencieuse !

M. le Premier ministre. ... je maintiendrai le cap fixé par le Président de la République pour le bien de la France. (*Vifs applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants, des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Plusieurs députés sur les bancs des socialistes, des radicaux de gauche et des communistes. Debout ! Debout !

(*De nombreux députés de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants, des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux se lèvent et applaudissent.*)

M. le président. La parole est à M. Crépeau (*De nombreux députés de la majorité quittent l'hémicycle.*)

M. Michel Crépeau. Eh bien ! monsieur le Premier ministre, j'ai l'impression que les députés de votre majorité ont soif. (*Rires sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

Ils ont pourtant bu vos paroles !

Pour ma part, je peux dire que je vous ai écouté avec attention, mais aussi avec surprise, car chacun a pu mesurer, en quelque sorte physiquement, combien ceux qui sont chargés des responsabilités du Gouvernement de la France sont éloignés des préoccupations communes et quotidiennes des Français. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

Il était curieux de voir comment à coup de statistiques — qui ne sont que ce qu'elles sont, c'est-à-dire la forme la plus élaborée du mensonge — vous essayiez de contester le nombre des chômeurs ou des jeunes chômeurs. M. Robert Ballanger vous a fort justement répondu : qu'il y en ait 800 000 ou 1 000 000 au lieu de 1 200 000 ne change rien à l'affaire. C'est déjà très grave.

Il en est de même pour la hausse des prix. Vous ne convaincrez pas les ménagères de ce pays, qui vous ont écouté à la télévision, que la hausse des prix n'est pas catastrophique pour toutes les bourses moyennes, pour les salariés et surtout pour les retraités et pour les personnes du troisième âge.

Notre pays est inquiet, et vous avez presque réussi — c'est un chef-d'œuvre — à faire l'unanimité des Français, de M. Séguy à M. Ceyrac, sur la reconnaissance des difficultés de notre situation économique et sur la nécessité d'une reprise. Il faut, en effet, prendre rapidement — monsieur Fourcade — les mesures qui permettront de relancer l'économie et de donner du travail aux entreprises et aux Français.

En réalité, je crois que cette motion de censure est utile car elle permet un débat politique sur la question fondamentale qui est celle du choix de société.

Bien sûr, nous ne serons jamais complètement d'accord, monsieur Chirac. Mais encore faudrait-il essayer de dialoguer, sans revenir aux discussions du passé. L'anticommunisme rituel que l'on évoque sans cesse ne doit plus avoir cours. Je ne suis pas communiste, je suis radical de gauche ; mais je pense que ces discussions sur les affaires de Prague ou d'avant-guerre sont bien dépassées. Laissons cet amalgame de côté. Ne parlons plus de cela !

En revanche, il y a une analyse de la société qui doit être faite par la majorité et par l'opposition.

Le monde vivait jusqu'à présent dans la situation qui avait été créée en 1945. Celle-ci reposait sur une croissance rapide que l'on n'avait jamais connue et qui avait l'avantage d'assurer l'emploi, mais aussi et surtout de dissimuler bien des injustices. L'inflation n'atteignait qu'un taux modéré, ce qui permettait l'investissement et dans une certaine mesure la garantie de l'épargne. Au niveau de l'énergie et des matières premières, cette situation procédait d'une ère post-coloniale et accordait de ce fait un avantage considérable aux nations riches de l'Occident.

C'était enfin un système politique, militaire et stratégique s'exprimant par des organisations intégrées à l'échelle mondiale sous le contrôle et avec l'engagement des Etats-Unis d'Amérique.

Maintenant tout est changé.

Le changement n'existe pas parce que vous l'affirmez ; il est dans la réalité des choses.

Je ne pense pas qu'il soit souhaitable de supprimer la croissance. Celle-ci est nécessaire pour créer des richesses qu'il faut ensuite répartir. Mais ne nous y trompons pas : la croissance ne sera pas possible si l'on n'organise pas un type de société permettant de donner aux travailleurs, avec leurs responsabilités, leur juste part des fruits de cette croissance.

Quant aux mesures qui ont été prises pour lutter contre l'inflation, je crois qu'elles procèdent, monsieur le ministre des finances, de remèdes qui sont des remèdes classiques dans une crise qui, elle, n'est pas une crise classique.

En fermant inconsidérément et indistinctement le robinet de l'épargne, vous avez frappé les petites entreprises, les collectivités locales, les artisans, mais les grosses sociétés capitalistes ont échappé à toute restriction parce qu'elles ont pu emprunter à l'étranger, et c'est pour cela que vos mesures se révèlent inadéquates. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

Chose plus grave encore : vous frappez les petites gens et les personnes âgées — qui vont porter leur argent dans vos caisses d'épargne — d'un impôt indirect sur le capital. En effet, vous ne rémunérez leur épargne qu'à 7,5 p. 100, alors que M. Chirac parle de 10 p. 100 d'inflation et que ce taux est probablement plus élevé encore.

Cela veut dire que la différence est perçue par l'Etat. Il s'agit d'un impôt déguisé sur le capital, qui frappe les petites gens et les petits épargnants. Or vous refusez de frapper ceux qui ont de grands capitaux. Il y a là, je crois, quelque chose qui ne va pas dans votre politique, quelque chose de très grave.

En ce qui concerne les chômeurs, je voudrais faire une comparaison avec ce qui aurait pu se produire si la gauche avait remporté les dernières élections.

Certes il est de bon ton, dans la majorité, de tourner en dérision les solutions du programme commun. Or que trouve-t-on dans le programme commun à ce sujet ? La nécessité de relancer la consommation intérieure qui fait tourner les industries du bâtiment comme les petites et moyennes entreprises, et même les grandes.

Est-il vraiment plus opportun de verser des indemnités de chômage que de payer des salaires à des gens qui travaillent ? Telle est la véritable question.

En effet, cette armée de chômeurs, même si elle ne compte pas 1 200 000 personnes, c'est l'armée de la révolte, l'armée de la révolution que vous installez à vos portes. Ne vous y trompez pas : cette politique aura de graves conséquences pour notre pays.

Quant au problème de l'énergie — difficile s'il en est — ne l'avez-vous pas pris à l'envers ?

Elu local et membre d'un conseil régional, j'ai été stupéfait de voir que l'on me consultait, en même temps que mes collègues conseillers généraux de cantons ruraux, sur l'implantation de centrales nucléaires, alors qu'aucun choix n'avait été proposé au pays, et au Parlement en particulier, sur la politique nucléaire elle-même.

Je ne refuse pas cette politique. Je suis, en effet, convaincu que dans les prochaines années, *a fortiori* dans le siècle suivant, le pétrole ne sera plus une source d'énergie satisfaisante. Ce ne sera qu'une matière première. Si nous refusons le principe même de l'utilisation pacifique de l'atome, il ne sera pas possible de faire face aux besoins alimentaires d'une population mondiale qui atteindra dix milliards d'êtres humains.

C'est un choix qui devait être proposé au pays. Il aurait dû en être de même à propos des filières. De nombreuses questions se posaient quant à la meilleure technique d'élimination des déchets nucléaires et quant au financement des recherches sur ce point. Mais le Gouvernement, au lieu de présenter ces choix

à leur niveau véritable, a préféré consulter les conseils régionaux en disant : « Voyez, vous n'avez jamais eu de gouvernement aussi démocratique ! »

On a vraiment fait l'opération à l'envers. Je crois même savoir que des référendums sur l'implantation de centrales ont été organisés dimanche dernier : non par le Gouvernement, j'en conviens, encore que sa télévision ait annoncé le résultat favorable sans parler de celui qui ne l'était pas. Un problème aussi préoccupant devait être soumis au Parlement, au pays. Or, une fois de plus, la technocratie a décidé de tout alors que les élus n'ont pas été informés. Une telle situation me paraît très grave.

Enfin, sur le plan général, nous sommes bien obligés de constater — sans que cela soit nécessairement une mauvaise nouvelle, je l'avoue — un désengagement américain à l'échelle mondiale.

Quelle est alors la politique de la France ? Voilà une question à laquelle il n'a guère été répondu.

L'Europe politique, l'Europe indépendante est-elle encore possible, après quinze ans de pouvoir de votre majorité ? Peu de gens le croient encore.

Et le Marché commun agricole, monsieur Chirac — vous êtes mieux placé que quiconque pour le savoir — où en est-il aujourd'hui ?

Quelle est la politique étrangère de la France ?

Vous allez certes visiter les pays du Moyen-Orient. Vous vendez des filières graphite-gaz au chah d'Iran. Mais ces filières sont celles qui permettent de fabriquer le plutonium, et l'on favorise ainsi la dispersion des armements nucléaires dans un monde qui a besoin de tout autre chose.

Votre politique, nous ne pouvons donc que la censurer.

Sur le plan intérieur, vous disposez d'une force de frappe, une force de frappe sur l'opinion publique, un formidable arsenal de farces et d'atrapes : les croissants aux éboueurs, la soupe je ne sais plus où, l'année de la femme et, pendant l'année de la femme, la valse des préfets. (*Rires sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*) Jamais le prince n'avait conçu pareil équipement pour assurer son pouvoir dans un pays.

Sur le plan extérieur ? Des proclamations, une politique française que nous ne connaissons pas, mais dont nous pouvons craindre le pire. Plus que jamais règnent dans ce pays la diplomatie secrète et le fait du prince. C'est inquiétant pour maintenant et pour l'avenir.

Telles sont, monsieur le Premier ministre, les raisons pour lesquelles nous censurons votre gouvernement, conscients d'avoir derrière nous la grande majorité du peuple français. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

— 2 —

SOUHAITS DE BIENVENUE

A UNE DELEGATION PARLEMENTAIRE TCHÉCOSLOVAQUE

M. le président. Je signale à l'Assemblée la présence dans les tribunes d'une délégation parlementaire tchécoslovaque, conduite par M. Kvasil.

Je suis heureux, en votre nom, de souhaiter la bienvenue à nos collègues que j'aurai le plaisir de recevoir tout à l'heure. (*Applaudissements.*)

— 3 —

REPRISE DE LA DISCUSSION DE LA MOTION DE CENSURE

M. le président. Nous reprenons la discussion de la motion de censure.

La parole est à M. Balmigère.

M. Paul Balmigère. Mesdames, messieurs, nous assistons à une campagne officielle — le discours que vient de prononcer M. le Premier ministre le confirme de façon éclatante — tendant à faire croire que tout va bien.

À la vérité, depuis l'élection présidentielle, les choses vont de plus en plus mal. C'est la crise du système, de votre système, monsieur le Premier ministre.

Contrairement aux affirmations gouvernementales, cette crise ne découpe pas d'une fatalité extérieure, mais résulte de la politique du pouvoir, de votre politique, au service des grandes féodalités financières qui pillent les richesses du pays et tirent des profits fabuleux du travail des Français.

L'agriculture, particulièrement frappée, connaît de graves difficultés.

Le candidat Giscard d'Estaing déclarait : « La politique de progrès implique un effort accru en faveur de l'amélioration du niveau de vie des agriculteurs et de leurs revenus. Il conviendra

que l'on tienne mieux compte de l'augmentation des coûts de production et que l'organisation des marchés assure une meilleure protection contre la baisse des prix. »

Et le Premier ministre annonçait, lui aussi, il y a quelque temps : « Il s'agit de doter la France d'une agriculture puissante, libérale, rentable, car c'est un élément important de notre puissance économique. »

J'ai constaté tout à l'heure, monsieur le Premier ministre, que vous étiez fort discret sur la situation de l'agriculture et des agriculteurs.

M. Hervé Laudrin. Il en a quand même parlé !

M. Paul Balmigère. Voilà pour les promesses. Mais qu'en est-il en réalité ?

En 1974, les cours de la viande à la production ont chuté de 25 p. 100, ceux du vin de consommation courante de 10 p. 100, et ceux des fruits et légumes sont très instables.

Dans le même temps, les coûts de production ont augmenté de 25 p. 100, les engrais de 60 à 100 p. 100, le fuel de 64 p. 100 et les machines agricoles de 20 p. 100. La vente de ces dernières a d'ailleurs baissé de 50 p. 100 au cours des derniers mois de 1974.

La charge foncière supportée par les agriculteurs dépasse cinq milliards de francs par an.

Les bases de calcul de l'impôt sur les bénéfices agricoles ont doublé depuis 1970.

On peut ajouter à cela les conséquences des calamités agricoles — importantes actuellement — qui entraînent des pertes de revenus considérables et non indemnisées. Ainsi, le pouvoir d'achat des agriculteurs a été amputé de plus de 15 p. 100 en 1974.

Autre résultat de cette politique agricole : certaines productions sont maintenant déficitaires.

Les résultats sont là : plus l'agriculture s'équipe, se modernise, accroît sa production, plus les difficultés grandissent. En raison des prix des produits industriels, de la charge foncière et fiscale et du jeu de la commercialisation, une partie importante des richesses produites par l'agriculture est caulisée vers les grandes sociétés industrielles et financières.

Ainsi la politique d'austérité nuisible aux ouvriers, à tous les travailleurs, met en cause les moyens de production de l'agriculture, handicape fortement notre économie et porte atteinte à l'intérêt national.

Et qu'en est-il du Marché commun, cette « grande chance » de l'agriculture française ?

On peut constater aujourd'hui combien les communistes avaient raison de mettre en garde, dès le début, contre les illusions, car nous savions que ce Marché commun était conçu pour servir les intérêts des trusts multinationaux et que les pays les plus puissants économiquement y feraient la loi, notamment la République fédérale d'Allemagne.

Le compromis qui a conclu la négociation de Bruxelles sur les prix agricoles européens pour 1975-1976 consacre l'amputation de 15 p. 100 du pouvoir d'achat des agriculteurs pour 1974.

L'élevage fait l'objet d'un traitement défavorable, notamment en ce qui concerne l'intervention que ne compensera pas la prime annoncée pour les éleveurs.

Pour les fruits et légumes, c'est l'instabilité des cours, les difficultés pour écouler les récoltes. Alors que l'on détruit des milliers de tonnes de fruits et de légumes, les importations inconsidérées se poursuivent.

En ce qui concerne le vin la situation est catastrophique. Son inclusion dans le système européen a complètement désorganisé le marché. Le vin italien arrive en France au prix de 7 à 7,50 francs le degré-hecto, augmentant le poids de nos propres excédents qui atteignent actuellement 30 millions d'hectolitres. Ces importations pèsent sur les prix à la production qui se trouvent ramenés au niveau de 1968, alors que les dépenses d'exploitation ont triplé. A cinq mois de la prochaine récolte, les caves restent pleines, aussi bien de vin de consommation courante que de vin de qualité. Les caves coopératives ainsi démunies de ressources et victimes de l'encadrement du crédit, arrêtent le paiement des acomptes à leurs adhérents.

C'est la misère et le désespoir.

Arriverez-vous, messieurs du Gouvernement, à comprendre cette situation et la colère des dizaines de milliers de viticulteurs du Midi qui manifestent depuis plusieurs mois ? (*Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.*)

Aux revendications justifiées des viticulteurs, le ministre de la police répond par des escadrons de C. R. S.

Et vous, monsieur Chirac, le sourire méprisant que vous affichez tout à l'heure — j'aurais souhaité que beaucoup de viticulteurs puissent le voir — lorsqu'on a parlé de la viticulture et des viticulteurs, démontre avec quel dédain vous traitez ceux qui, après avoir bien travaillé, sont menacés aujourd'hui de disparaître. (*Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.*)

M. le Premier ministre. Puis-je vous interrompre, monsieur Balmigère ?

M. Paul Balmigère. Je vous en prie.

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre, avec l'autorisation de l'orateur.

M. le Premier ministre. Monsieur Balmigère, on peut dire beaucoup de choses en politique, et vous ne vous en privez pas. On peut attaquer ou mettre en cause les mesures qui sont prises par un gouvernement. Mais rien ne vous autorise à mettre en cause ou à interpréter le sourire que je peux avoir. Vous êtes pour cela — au moins pour cela — parfaitement incompétent !

Je serais même tenté, à vous entendre, de me demander si vous êtes compétent en matière de vin. En tout cas, je vous dénie toute espèce de capacité à interpréter mon sourire.

Je sais ce que sont les problèmes agricoles, ayant été pendant deux ans ministre de l'agriculture.

M. Paul Balmigère. Hélas !

M. le Premier ministre. J'ai le respect des agriculteurs et, en tout cas, les services que je leur ai rendus valent bien ceux que vous prétendez leur rendre. *(Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)*

M. Paul Balmigère. On connaît bien ce sourire narquois, cynique et méprisant que vous nous prodiguez fréquemment...

M. le président. Monsieur Balmigère, je vous prie de modérer vos propos. *(Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)*

M. Paul Balmigère. Des dizaines de milliers de viticulteurs plongés dans le désespoir sont prêts aux actes les plus inconsidérés. Ce n'est pas avec de tels sourires qu'on doit leur répondre. Quant à votre passage au ministère de l'agriculture, les viticulteurs, ceux du Midi en particulier, ne l'ont pas oublié. Ils se souviennent notamment des promesses que vous avez faites à Montpellier et répétées à plusieurs reprises sans qu'elles soient jamais suivies d'effet. *(Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.)*

La seule mesure prise par le pouvoir a été d'autoriser une augmentation de huit centimes du prix du litre de vin à la consommation afin d'essayer de dresser les consommateurs contre les producteurs, alors que ceux-ci n'en retirent aucun bénéfice. Pourquoi ne pas réduire le taux de la T.V.A. de 17,6 p. 100 à 7 p. 100, réduction qui aurait favorisé le relèvement des prix à la production sans répercussion pour les consommateurs ?

La lutte des viticulteurs n'est pas seulement une affaire de prix. C'est une action pour leur droit au travail et la défense de leur place dans la société.

La crise viticole n'est évidemment que l'un des aspects de la crise de la société française. La solution d'avenir est, de ce fait, fonction des changements fondamentaux proposés par le programme commun de la gauche.

Cependant, l'état de l'économie viticole appelle des mesures spécifiques que les communistes ont proposées depuis longtemps. Elles rencontrent maintenant une large approbation dans les milieux viticoles.

Il s'agit de la révision des règles de fonctionnement du marché européen et en premier lieu des conditions de la libre circulation du vin entre la France et l'Italie, ainsi que de deux autres séries de mesures : d'une part, l'application effective des mêmes disciplines et règles de production, de vinification et de mise en marché ; d'autre part, l'établissement dans tous les pays producteurs de la Communauté d'une organisation de marché comportant la libération provisionnelle d'un quota par hectare de vigne en production, ce qui suppose un recensement de la récolte et des besoins du marché et un échelonnement des ventes. Dans l'immédiat, il faut arrêter les importations.

M. le ministre de l'agriculture a déclaré récemment : « Les importations de vin italien sont inadmissibles, intolérables, scandaleuses ! » Mais à qui la faute ?

Pouvez-vous nous assurer, monsieur le Premier ministre, que la semaine prochaine, à Luxembourg, les représentants du Gouvernement, après un baroud d'honneur qui durera certainement toute la nuit, ne sacrifieront pas, au petit matin, la viticulture française aux intérêts des grandes sociétés multinationales ? *(Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.)*

Autres mesures d'urgence : la distillation à guichet ouvert, y compris des vins italiens entrés en France, et l'octroi d'une aide financière, par des prêts à faible intérêt, aux caves coopératives.

Si ces mesures essentielles ne sont pas admises sur le plan communautaire, êtes-vous prêt à faire savoir qu'en tout état de cause la France prendra les mesures nécessaires à la sauvegarde de sa viticulture ?

Les représentants du Président de la République recevant, lundi dernier, les responsables des organisations professionnelles et du comité d'action viticole du Midi ont indiqué que M. Giscard d'Estaing voulait que le problème viticole soit réglé, non seulement conjointement, mais aussi au fond.

C'est exactement ce que le candidat Giscard d'Estaing avait déclaré à Montpellier il y a bientôt un an.

Il a fallu des semaines et des mois d'action permanente et la participation de dizaines de milliers de manifestants dans les rues pour que le Président de la République renouvelle simplement sa promesse.

M. le président. Monsieur Balmigère, votre temps de parole est épuisé.

M. Paul Balmigère. Je termine, monsieur le président.

J'exprime ici le sentiment de dizaines de milliers de viticulteurs angoissés, et ce n'est pas le fait que je demeure deux minutes de plus à cette tribune qui pourra changer quoi que ce soit aux travaux de cette Assemblée. En revanche, les viticulteurs comprendraient mal que je ne puisse achever l'intervention que j'avais préparée.

M. le président. Concluez.

M. Paul Balmigère. Combien faudra-t-il encore de manifestations pour que ces promesses deviennent réalité ?

Enfin, toute solution durable comporte l'organisation du marché du vin, ainsi que le prévoit le programme commun de la gauche.

D'un point de vue plus général, nous pensons qu'il faudrait garantir un pouvoir d'achat normal à la production agricole, ce qui exige que les prix fixés à Bruxelles soient complétés par des mesures communautaires et nationales propres à compenser la perte de revenus résultant des prix qui restent inchangés.

Le Gouvernement doit donc bloquer les importations inconsidérées, exiger de ses partenaires que la préférence communautaire soit effectivement appliquée par tous.

Il faut, enfin, stimuler la consommation du marché intérieur par le relèvement du pouvoir d'achat des consommateurs, et en premier lieu des 17 millions de salariés et de retraités. En effet, n'est-il pas significatif, par exemple, que la consommation de vin ait chuté d'un tiers au cours des derniers mois dans la région parisienne et dans d'autres régions ?

Il serait aussi nécessaire de ramener immédiatement la T.V.A. au taux zéro pour les produits alimentaires de grande consommation, ce qui est possible puisque la hausse des prix entraîne des plus-values fiscales considérables au titre de la T.V.A.

Ces mesures ont, certes, un caractère partiel, mais leur application permettrait de relever et de garantir les prix à la production, ainsi que l'écoulement de cette production.

Les agriculteurs jugent sur pièces, donc sur les actes. Mais ils sont de plus en plus conscients qu'ils doivent compter sur leur action pour obliger le Gouvernement à agir, et que le vrai changement se gagne par la lutte, lutte dont les viticulteurs du Midi donnent actuellement l'exemple.

Leur combat rejoint de plus en plus celui des autres catégories sociales, des travailleurs en particulier.

Ils prennent conscience que seule une action convergente est capable, non seulement de mettre en échec cette politique qui exploite les uns et spolie les autres, mais, en même temps, de préparer les conditions des véritables changements qui s'imposent.

Les communistes apportent tout leur soutien à cette lutte pour la défense et la prospérité de l'agriculture, partie intégrante du patrimoine national. *(Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.)*

M. le président. La parole est à M. Méhaignerie.

M. Pierre Méhaignerie. Monsieur le président, messieurs les ministres, mes chers collègues, je ne pense pas que la critique globale et systématique de la politique du Gouvernement et de sa majorité, telle qu'elle est présentée dans la motion de censure, puisse apporter une solution aux problèmes de l'heure.

Je n'en veux pour preuve que deux sujets qui sont évoqués dans le texte de la motion : la politique agricole et la politique d'aménagement du territoire et de lutte contre les disparités régionales.

La baisse sensible du revenu agricole enregistrée en Europe et en France au cours de l'année dernière impose-t-elle une remise en cause de la politique suivie jusqu'à présent ? Faut-il, en constatant qu'il subsiste des disparités régionales, jeter à bas les principes et les modalités de la politique d'aménagement du territoire ? Je ne le crois pas.

Bien au contraire, dans ces deux domaines, la stratégie poursuivie au cours des quinze dernières années présente un bilan positif et surtout, sous réserve de quelques infléchissements que je développerai ici, la politique agricole et la politique d'aménagement du territoire sont susceptibles de contribuer à la fois à la lutte contre l'inflation et à la résorption des inégalités sociales. En effet, un effort important a été accompli et des résultats notables ont été acquis dans le domaine de la décentralisation.

Cependant, une croissance plus faible et les menaces pesant sur certaines activités traditionnelles risquent de faire perdre une bonne partie des résultats obtenus dans les régions où le tissu industriel est encore fragile. Aujourd'hui, les statistiques d'emploi et de chômage rendent d'ailleurs compte de ces déséquilibres régionaux.

Devant ce risque d'aggravation des inégalités régionales, il apparaît plus nécessaire que jamais d'engager une politique d'aménagement du territoire rigoureuse et sélective. A cet égard, monsieur le Premier ministre, je voudrais, au nom du groupe des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, vous poser une question précise.

Dans les prochains jours, des décisions doivent être prises quant à l'utilisation des 220 milliards de francs, part du fonds européen de développement régional qui revient à la France pour l'année 1975.

Notre groupe souhaiterait être assuré que la totalité de la contribution nationale à la politique d'aménagement du territoire sera maintenue afin que l'apport global de 220 milliards cette année et de 400 milliards l'an prochain du fonds européen régional représente réellement un effort supplémentaire de l'Europe en faveur des zones ou des régions désertées.

Notre groupe appelle votre attention sur le fait qu'une réduction de la contribution nationale, cette année ou l'année prochaine, se traduisant par la substitution de fonds européens aux fonds nationaux, conduirait non seulement à enlever une partie de sa crédibilité à la politique d'aménagement du territoire, mais aussi et surtout à remettre en question l'idée même d'une politique européenne régionale.

L'introduction de facteurs tels que les coûts collectifs des équipements, les coûts sociaux, la lutte contre la ségrégation, la prévention des maux sociaux, conséquences en termes monétaires des frustrations ressenties dans les grandes concentrations urbaines, conduit à démontrer que la politique d'aménagement du territoire loin d'être la sécurité sociale des régions pauvres, loin d'être un luxe, pourrait être, au cours des prochaines années, une garantie sérieuse d'économie et l'un des moyens de lutte contre l'inflation. Certains exemples de pays étrangers voisins nous l'indiquent.

Au-delà de cette politique d'aménagement du territoire se pose tout le problème de la décentralisation et de la régionalisation.

Le changement réel n'intéressera le pays que s'il est mieux perçu, notamment au niveau des méthodes. Or, dans un pays comme la France qui doit détenir encore, parmi les pays industriels, le record de la centralisation, il ne sera mis fin au redoutable pouvoir de récupération des structures étatiques que par un transfert des pouvoirs, un réexamen des mécanismes de fonctionnement de l'appareil administratif et une réforme des circuits financiers locaux.

Plus les décisions seront prises au niveau local le plus bas et le plus proche possible des citoyens, moins elles risqueront d'être coûteuses pour la collectivité et mieux elles seront comprises.

C'est pourquoi une politique, un plan qui ne prendraient pas en compte prioritairement les conditions de localisation des activités économiques seraient injustifiables économiquement et inconcevables socialement car ce serait négliger les aspirations des habitants, qui souhaitent avant tout ne pas être déracinés par rapport à leur région d'origine.

Dans le domaine de l'agriculture, à laquelle le texte de la motion de censure fait allusion, la crise a, certes, frappé durement l'Europe mais, à la différence de la crise des années 60, celle de 1974 reste conjoncturelle et ne remet pas en

question les grandes orientations suivies depuis une quinzaine d'années. Il est bon de rappeler les succès rencontrés par notre politique agricole malgré ses faiblesses.

La France est aujourd'hui le deuxième exportateur mondial, avec un excédent de dix milliards de francs, contre trois milliards de déficit il y a dix ans. Le niveau de vie s'est élevé au cours des quinze dernières années et notre régime de protection sociale est inégalé en Europe. Pendant la même période, la part des dépenses alimentaires est tombée de plus de 40 p. 100 à 30 ou 32 p. 100.

On peut donc dire que notre politique agricole est un succès, même si apparaissent certaines failles. Parmi ces dernières, il faut noter la nécessaire redéfinition de certains éléments de la politique européenne et l'organisation de la sécurité, car l'insécurité dans certaines productions, en particulier dans le domaine de l'élevage, est de plus en plus mal supportée.

L'amélioration du niveau de vie et l'accroissement de la capacité d'exportation passent par une meilleure utilisation de l'ensemble recherche-formation-développement. Dans le domaine de l'agriculture, il reste des marges de progrès importantes. L'expérience montre d'ailleurs que la révolution agricole dépend en grande partie de l'efficacité des petits groupes et des organisations très proches des agriculteurs.

La lutte contre les inégalités sociales entre les agriculteurs est peut-être le point faible de la politique agricole suivie depuis dix ans. Si l'on sent aujourd'hui le monde agricole divisé et tiraillé, c'est surtout en raison de certains sentiments d'inégalité.

Or la qualité, le dynamisme de l'agriculture et sa contribution au progrès économique et social reposent en partie sur l'existence d'un très large consensus qui implique aujourd'hui davantage d'équité. Il faut donc ouvrir le débat sur le dossier des disparités telles qu'elles sont ressenties à la base.

Pour franchir une nouvelle étape, un vaste débat sur la politique agricole doit être engagé avec l'opinion publique et avec les agriculteurs, sinon, les inquiétudes actuelles, les interrogations restées sans réponse satisfaisante seraient propices au retour en force des semeurs d'illusions qui ont des réponses miracles à tout, et à la résurgence de la démagogie qui a coûté si cher à l'agriculture et à la nation.

C'est pourquoi, dans le domaine de l'organisation de la sécurité et de la lutte contre les inégalités, nous devons emprunter la voie des réformes et des adaptations nécessaires. (Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

M. le président. La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

— 4 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Suite de la discussion et vote sur la motion de censure déposée par MM. Ballanger, Bouloche, Robert Fabre, Alfonsi, Andrieux, Baillet, Balmigère, Barbel, Bardol, Bayou, Benoist, Bernard, Besson, André Billoux, Maurice Blanc, Boulay, Carlier, Cermolacce, Chandernagor, Mmes Chonavel, Constans, MM. Arthur Cornette, Jean-Pierre Cot, Delelis, Ducloné, Duro-méa, Dutard, Eloy, Maurice Faure, Fillioud, Frelaut, Gayraud, Gouhier, Houël, Ibéné, Jalton, Josselin, Pierre Joxe, Laborde, Le Pensac, Le Sénéchal, Longueque, Lucas, Mme Moreau, MM. Odru, Philibert, Pranchère, Rigout, Saint-Paul, Sauzedde, Savary, Alain Vivien, Zuccarelli, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution.

La séance est levée.

(La séance est levée à dix-neuf heures dix.)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique
de l'Assemblée nationale,
JACQUES RAYMOND TEMIN.